



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1887 VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2013

GOMA

Des artistes réfléchissent sur la création d'un marché des arts

La création d'un marché des arts et la circulation des artistes dans la région étaient au centre d'un colloque qui se tient au chef-lieu de la province du Nord-Kivu dans le cadre du festival Buzz'Art organisé par Mutaani Label. Les questions de l'art et de l'administration, outils importants pour les artistes, ont également meublé les échanges d'expérience entre plus de 100 jeunes vidéastes, danseurs, sculpteurs et peintres de la ville de Goma et de la région.

Les artistes présents au colloque ont pu ainsi avoir les clés nécessaires à la création d'un marché local à Goma qui pourrait alimenter toute la région. Le festival a pour objectif de devenir à la fois une plate-forme d'échanges entre les professionnels de la musique, de la danse contemporaine et urbaine, des artistes plasticiens, des opérateurs culturels et des jeunes passionnés de culture.

Page 20

FOOT-COUPÉ DE FRANCE

Otis N'Goma et St-Amand contre IC Croix en 32^e de finale

Saint-Amand-les-Eaux, club évoluant en Division d'honneur en Ligue du Nord Pas-de-Calais en France s'est qualifié pour les 32^{ème} de finale de la Coupe de France de football sous la supervision technique de l'ancien sélectionneur adjoint des Léopards de la RDC. Ayant pris les rênes du club depuis l'été dernier, Otis N'Goma Kondi tient à déjouer tous les pronostics dans son envie de hisser haut l'étendard de Saint-Amand-les-Eaux. « On va tout faire pour essayer de faire plaisir à nos supporters », a-t-il déclaré sur Eurosport en prévision du match contre l'IC Croix (CFA 2) pour une qualification en 16^e de finale de cette compétition.

Actuellement 4^{ème} au classement de la Ligue du Nord avec 23 points derrière Tourcoing (31 pts), Saint-Omer (29 pts), et Béthune (26 pts), le club entraîné par Otis N'Goma a réalisé un parcours jusque-là fabuleux en Coupe de France.

Page 20

Mines

Une réforme « réfléchie » s'impose

La question de la révision du Code minier reste d'une actualité brûlante, a tenu à rappeler un groupe d'experts contacté par la rédaction quelques semaines après la clôture de l'atelier tripartite des parties prenantes. Pour ce groupe, cette réforme ne doit pas s'asseoir sur un bilan du Code minier qui demeure à ses yeux loin de la réalité du terrain. D'abord, le Code n'a pas été suffisamment appliqué pour arriver à réfléchir objectivement sur les orientations futures. Ensuite, il n'a pas permis au pays de découvrir des nouveaux gisements miniers, en dehors de la Kamao. Enfin, le manque à gagner est énorme, à cause de la faiblesse déconcertante de la collecte.

La grande majorité des détenteurs actifs de titres miniers n'effectuent pas des paiements significatifs, et il existe encore une quantité non négligeable d'opérateurs se retrouvant ni dans le Code ni dans les Conventions. Le grand défi futur n'est donc pas d'augmenter la fiscalité minière, mais de doter le pays d'une administration minière capable de faire un suivi rigoureux sur le terrain.

Page 18



Une usine de production du cuivre au Katanga

INTERVIEW

Jacques Djoli : « La défense et la sécurité africaines doivent être repensées »



Le dernier sommet de l'Élysée est au menu de l'interview que le Vice-président de la commission Défense et sécurité à la Chambre haute du Parlement a accordé aux Dépêches de Brazzaville. Le sénateur Jacques Djoli décortique l'initiative de François Hollande de mettre en place une force africaine de réaction rapide chargée d'intervenir dans des crises armées sur le continent.

Il explique que c'est à cause de l'incapacité stratégique africaine en matière de que des pays comme la France sont obligés d'intervenir sur le continent. C'est parce qu'il se développe des zones de terrorisme et du non Droit, mais aussi, de trafic de drogue ayant un impact sur les autres pays qu'il faut comprendre l'attitude de l'Hexagone qui, dit-il, a tout intérêt à regagner le marché africain afin de contourner les aléas de la récession économique à laquelle elle fait face.

Page 18

ELECTIONS 2011

Plus de trois cent cas de violations des droits de l'homme répertoriés

Un nouveau rapport prospectif du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH) sur les violations des droits de l'homme commises pendant la période électorale de 2011 en RDC vient d'être publié. Le bureau onusien a répertorié trois cent quarante cinq cas de violations de ces droits fondamentaux qui ont fait au moins sept cent soixante neuf victimes dans la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 31 janvier 2012.

Au moins quarante et une personnes ont été tuées alors que cent soixante huit ont été victimes d'atteintes à l'intégrité physique, note le BCNUDH. Sur les violations documentées, très peu ont donné lieu à l'ouverture d'une enquête ou à la poursuite des auteurs présumés. Le BCNUDH dénonce, par ailleurs, l'inefficacité du gouvernement dans la sanction contre les auteurs présumés de ces différents manquements.

Page 17

ÉDITORIAL

Unité, sécurité

Au-delà du drame que vit le peuple centrafricain et de l'aide que la communauté internationale se décide enfin à lui apporter, nous devons réfléchir, nous Congolais, aux leçons que cette tragédie porte en elle. Tout spécialement celle-ci : la paix intérieure est plus que jamais le socle sur lequel peut et doit se bâtir l'émergence d'une nation ; elle est un bien unique, irremplaçable qu'il convient de protéger tous ensemble.

Seize ans après la fin de la guerre civile qui endeuilla le Congo en dressant ses enfants les uns contre les autres, une nouvelle preuve nous est apportée du fait que rien n'est plus important pour un peuple, aujourd'hui comme hier, que de vivre en paix dans un pays uni, de construire ensemble un avenir serein, de résoudre par le dialogue ses différends éventuels. Pour avoir oublié ces évidences au lendemain de la Conférence nationale, nous avons plongé dans le chaos, sacrifié la vie de milliers des nôtres, détruit le pays qui nous avait donné naissance. En les replaçant au cœur de leur action, les responsables politiques de notre nation sont parvenus à conjurer le mauvais sort.

La tentation est forte, bien sûr, d'oublier aujourd'hui les drames que nous avons vécus, d'en gommer les causes, de nier en quelque sorte le passé. Mais le temps que nous vivons est là pour rappeler qu'un peuple oublieux de son passé peut à tout instant plonger dans le chaos. Il suffit pour cela que les démons de la division, de la discorde, de l'égoïsme l'emportent sur la volonté de construire une société juste et solidaire. Alors, inexorablement, les mauvais instincts prendront le pas sur la raison et la violence se donnera libre cours.

Ne nous faisons donc pas d'illusions : la paix intérieure ne naît pas seulement de la volonté des dirigeants d'un pays. Elle est le fruit d'une volonté collective qui transcende les particularismes. Si le désir de vivre ensemble s'efface devant l'égoïsme, le rejet de l'autre et, fatalement, la violence s'imposeront. Mais s'il est partagé par tous les citoyens, perçu comme un bien commun, la solidarité qui en résultera permettra de progresser à grands pas. C'est pour avoir appliqué ce principe que le Congo a pu renaître de ses cendres en un temps record.

La crise qui bouleverse la Centrafrique est là pour nous rappeler cette évidence.

Les Dépêches de Brazzaville

25 ANS DU PROTOCOLE DE BRAZZAVILLE

Alba Beatriz Soto Pimentel : « La nouvelle génération doit savoir ce qui s'était réellement passé »

Le 13 décembre 1988, sous la houlette du chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, était signé le protocole de Brazzaville. L'acte marquait la conclusion des négociations quadripartites entre Cuba, l'Angola, l'Afrique du Sud sous la médiation des États-Unis d'Amérique. Ce protocole donna lieu à la signature des accords du 22 décembre 1988 à New York sur la paix en Afrique australe. Il ouvrit la voie, entre autres, à l'indépendance de la Namibie, à la fin de l'apartheid, à l'avènement de la nouvelle Afrique du Sud et à la libération de Nelson Mandela.

25 ans après, l'ambassadrice de Cuba au Congo, Alba Beatriz Soto Pimentel, commente ce protocole.

Les Dépêches de Brazzaville : Le 13 décembre, le Congo organisera la cérémonie commémorative des 25 ans du protocole de Brazzaville sur la paix en Afrique australe. Que représente pour vous cette célébration ?

Alba Beatriz Soto Pimentel : Cette célébration est très importante pour nous, car il est de notre devoir d'apporter des éclaircissements à la nouvelle génération qui n'a pas vécu l'histoire afin qu'elle sache les raisons de la présence des Cubains en Afrique.



Alba Beatriz Soto Pimentel

sous-région. Pour Cuba, c'est une fierté d'avoir échangé avec le peuple africain.

Lorsque la situation s'était dégradée en Angola, et que nombreux avaient tourné le dos à la paix lancée par Nelson Mandela, Cuba a sacrifié le sang de ses enfants suite à la demande de ses frères angolais. La nouvelle génération doit savoir ce qui s'est réellement passé.

LDB : Finalement de quoi s'agissait-il ?

A.B.S.P. : En fait, il s'agissait de la lutte des frères angolais que nous avons accompagnés, qui a mis les envahisseurs en mauvaise posture. Cuito Cuanavale avait été

« Le peuple Cubain occupe une place particulière dans le cœur des peuples africains. Les internationalistes cubains ont porté une contribution à l'indépendance, la liberté et la justice en Afrique. »

LDB : Quel souvenir avez-vous de cet accord ?

A.B.S.P. : Très souvent, lorsque l'on parle de la signature de cet accord, de la libération des pays de la sous-région, on parle du retrait des troupes cubaines. En réalité, le sens de cet accord était la libération de la Namibie et de l'Angola afin de maintenir la paix dans la

mentionné par Nelson Mandela comme un point de réflexion ayant marqué la victoire sur les envahisseurs.

LDB : Que signifie cette bataille de Cuito Cuanavale ?

A.B.S.P. : C'est la bataille qui mit fin à l'apartheid. À ce propos, Fidel Castro avait déclaré : « Nous

ne luttons ni pour la gloire ni pour les honneurs ; nous luttons pour les idées que nous estimons justes. »

La bataille de Cuito Cuanavale a débuté dans le sud-est de l'Angola où les forces armées de l'Afrique du Sud se heurtèrent à l'armée cubaine et aux forces angolaises.

Le discours prononcé par Nelson Mandela a une grande signification pour Cuba. Ce discours est resté gravé dans la mémoire des Cubains. Nelson Mandela a très bien expliqué la présence cubaine et les racines de l'ANC. La racine de cette lutte de l'indépendance était l'essence des reflets qu'ils ont eus en Afrique. C'est ainsi qu'il déclara : « Cuito Cuanavale a marqué le tournant de la lutte de la libération de mon continent et de mon peuple contre le fléau de l'apartheid. »

Souvent, le monde occidental explique et tente d'expliquer la lutte de l'indépendance de cette zone comme résultat de la confrontation de ce qu'on appelait hier des deux blocs existants. Réellement, dans cette région, il y a eu une particularité : le désir d'autonomie, de liberté, d'indépendance du peuple autochtone qu'on ne doit pas mépriser. Au total, 2.000 Cubains ont perdu la vie en combattant avec leurs frères africains. Nous n'oublierons jamais cette phrase de Nelson Mandela à propos de la lutte du peuple cubain lorsqu'il déclara : « Le peuple Cubain occupe une place particulière dans le cœur des peuples africains. Les internationalistes cubains ont porté une contribution à l'indépendance, la liberté et la justice en Afrique. »

LDB : Qu'est-ce que l'ambassade de Cuba a prévu pour cette célébration ?

A.B.S.P. : Nous allons nous conformer au programme du gouvernement.

Propos recueillis par Yvette Reine Nzaba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpi), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Nsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpi), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CENTRE DE RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE

Quatre experts étrangers pour former le personnel

Les techniciens du bureau de recherche géologique et minière (Brgm) de France ont reçu la mission de former les agents des laboratoires du Centre de recherche géologique et minière (Crgm) congolais. Les connaissances acquises vont leur permettre d'assurer le fonctionnement et la maintenance des équipements dudit centre.

Le directeur général du Crgm, Hilaire Élénga, a convenu avec cette équipe lors d'une visite de prospection qu'ils ont effectuée, le 11 décembre, au Centre recherche géologique et minière, situé à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville. A cette occasion, un document relatif aux équipements proposés par d'autres laboratoires leur a été soumis pour examen et suggestion. « Il s'agit là, d'une étape importante dans le processus d'opérationnalisation du Crgm dont les acti-



vités de recherche s'effectuent en réseau avec des partenaires extérieurs », a déclaré Hilaire Élénga.

En réalité, une fois équipé, le

Crgm dont l'ouverture est prévue pour février prochain, aura pour mission de réexaminer toutes les données qui leur seront soumises par les sociétés

Hilaire Élénga, au centre, en compagnie des experts

minières en quête du sous-sol congolais. Bureau de conseil de l'État congolais dans le secteur des mines, le Brgm travaille en partenariat avec la so-

ciété brésilienne Asperbras, spécialisée dans l'achat des équipements des laboratoires miniers. Celle-ci exécute, quant à elle, un programme en géophysique et en cartographie géologique et minière à l'issue duquel seront établies des cartes de 1/200.000e à moyennes échelles. Ainsi sera installé un laboratoire de fabrication de lames minces.

« Lorsque le pays aura sa carte minière et des données suffisantes pour pouvoir maîtriser le contenu de son sous sol, l'État attribuera directement les permis d'exploitation. Le pays tirera un grand bénéfice à ce moment de son potentiel minier », avait déclaré le directeur dudit centre lors de sa prise de fonctions. Ce centre avait-il ajouté, est un puissant outil qui permettra au Congo d'avoir la maîtrise de ses minerais et de les mettre en valeur.

Lopelle Mboussa Gassia

VIE DES PARTIS

L'Upads installe son comité d'honneur

La nouvelle instance, dirigée par Pascal Gamassa, répond à une recommandation du congrès unitaire extraordinaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) tenu en juin 2013.

Le comité d'honneur de vingt-cinq membres a été élu à l'issue de la session inaugurale du conseil national du parti qui s'est tenue du 8 au 9 décembre dans la salle de conférences de la préfecture du Niari, à Dolisie, sous la direction du premier secrétaire de l'Upads, Pascal Tsaty Mabiala.

Les participants à ces assises ont statué sur les critères de choix des candidats aux prochaines élections locales, à savoir : la fidélité au parti, la reconduction des anciennes têtes de liste qui demeurent acceptées dans leurs circonscriptions, la capacité à mobiliser, ainsi que la prise en compte des jeunes et des femmes.

Concernant l'investiture des candidats aux élections locales, le conseil national a approuvé le mandat que le bureau politique a donné au secrétariat national pour exécuter cette mission en ses lieux et places. Par ailleurs, la commission nationale de contrôle et d'évaluation a déploré le manque de mobilisation des organes intermédiaires et de base ainsi que l'indiscipline caractérisée de certains membres du parti qui, a convenu le plénum du conseil national, s'exposeront désormais à des sanctions exemplaires. En outre, la commission nationale de contrôle et d'évaluation a exigé que, dorénavant, ne participent aux sessions du conseil national que les membres du parti à jour de leur devoir statutaire.

Prenant la parole pour la circonstance, Pascal Tsaty Mabiala a dénoncé la mau-

vaise foi des autorités dans la mise en œuvre de certaines conclusions de la concertation politique de Dolisie sur le processus électoral. À propos du recensement administratif, le premier secrétaire a prévenu que l'Upads se réservait le droit d'apprécier les résultats au cas par cas et qu'elle exigerait des missions d'enquête auprès des commissions locales où les résultats n'auront pas recueilli le consensus préalable à leurs validation et certification.

Concernant l'unité nationale, le premier secrétaire a noté que le projet de construction de l'État-Nation cédait chaque jour la place à « l'État-Ethnie » avec, comme conséquence, la cristallisation des rancœurs et des frustrations. À ce sujet, il a ajouté que l'Upads demandait la conclusion d'un pacte républicain avec comme paradigme, l'unité nationale en appui à l'Acte de la conférence nationale souveraine sur l'unité nationale qui n'a jamais été appliqué.

La question de la souveraineté nationale a également été évoquée dans le discours du premier secrétaire avec pour corollaire l'abandon de la souveraineté congolaise sur une partie du territoire, notamment à Kimpoko et à Tchamba-Nzassi.

Le volet socioéconomique n'a pas échappé à l'analyse de Pascal Tsaty Mabiala. En effet, a-t-il dit, malgré la masse des excédents budgétaires, le peuple congolais connaît toujours des inégalités sociales insoutenables et le délaissement par le gouvernement de secteurs sociaux de base tels que la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire, l'assainissement urbain, l'accès à l'eau potable et à l'électricité.

Roger Ngombé

DROIT DES AFFAIRES

L'Ohada se penche sur le statut de l'entrepreneur

L'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) organise un séminaire-atelier les 12 et 13 décembre à Brazzaville. La formation a pour but de sensibiliser les entrepreneurs à l'acte uniforme relatif au droit commercial général et au statut de l'entrepreneur.

L'objectif visé par le législateur Ohada est de susciter une véritable modernisation du droit des affaires par l'introduction d'innovations décisives, à savoir : la création d'un Registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) qui centralise les informations relatives aux entreprises et aux sûretés ; la réglementation de la location gérance du fonds de commerce ; et la création d'un nouveau droit de vente commerciale. Au cours de ces deux journées, les entrepreneurs vont s'imprégner du statut de l'entrepreneur introduit dans le nouvel acte uniforme, qui est un droit de commerce général. Cet atelier s'articule autour de l'appropriation des nouvelles pratiques juridiques découlant de ce dernier. À cet effet, des politiques d'inclusion de l'informel dans le formel sont également prévues, en vue de promouvoir l'activité économique du secteur privé, d'augmenter le taux de bancarisation, enfin, d'assurer le développement économique des États membres de la zone Ohada.

Le statut de l'entrepreneur permet de bénéficier de certains avantages notamment des allègements fiscaux et de l'allègement de contraintes. « L'entrepreneur est une personne physique qui exerce une activité professionnelle, civile, commerciale, artisanale et agricole. Ces allègements restent des avantages structurels et des mesures incitatives seront prises sur l'activité des entrepreneurs, d'où l'intérêt pratique de ce séminaire », a indiqué le représentant du secrétaire permanent de l'Ohada, Diarrah Boubacar Sidiki.

En rappel, cet acte uniforme a fait l'objet d'une révision dans la perspective de présenter un texte fidèle aux orientations de l'Ohada et d'adapter aux besoins économiques des États parties. Il a été actualisé et adapté aux réalités des économies africaines, pour renforcer l'attractivité de l'environnement des affaires dans les 17 États parties de cette organisation.

Financé par le Fonds pour le climat d'investissement en Afrique (ICF) de la Banque mondiale, cet atelier de sensibilisation est une série d'activités que le secrétariat permanent de l'Ohada mène dans les différents pays. Le Congo est le 4e pays à abriter le séminaire-atelier, après la Côte d'Ivoire, le Mali, le Gabon et le Tchad.

Josiane Mambou Loukoula

MANDELA : ENTRE OPINION ET HISTOIRE

Par Théophile OBENGA
(Congo-Brazzaville)

Si l'on veut bien voir, surtout voir bien, il y a deux sortes d'actualités historiques : (1) le **journalisme** qui fabrique les archives du présent instantané et mouvant, et (2) l'**histoire immédiate** qui, dans la saisie explicative du présent, insiste plutôt sur le sens factuel et philosophique de ce qui a lieu.

Par conséquent, pour aller vite, les aptitudes du **journalisme** consistent à livrer la **nouvelle**, brutale et soudaine, en surface, pour créer l'**émotion** à l'échelle de l'**opinion** nationale et internationale. La puissance de subjuguement du **journalisme** est indéniable. Le chauvinisme peut décupler ce pouvoir tyrannique. Mais la fièvre, c'est tout autant indiscutable, tombe, même rapidement, après les pompes nationales.

C'est-à-dire la mort de **MANDELA** risque de ne se résumer qu'à la quantité des messages et des hommages, venus de partout, de la planète entière. Il faut plutôt considérer ces messages et hommages comme la reconnaissance universelle d'un être humain absolu.

Le **journalisme** occidental entretient d'énormes effets psychologiques. Il faut craindre la monotonie, la superficialité et, surtout, le parti-pris mécanique, inconscient, coutumier. L'oubli (volontaire) des étapes et marques essentielles du combat de **MANDELA** est vite opéré.

Voilà pourquoi l'**histoire immédiate** tient à rester fidèle à l'histoire pour tenter de dégager le sens réel de la vie et de la mort de **MANDELA** qui entre ainsi, sans délai, dans le **panthéon africain** et, bien évidemment, dans l'**éternité** de l'historiographie africaine et mondiale. Ni dieu ni demi-dieu, **MANDELA** est l'incarnation, dans l'humanité présente, d'un être humain vraiment considérable et exceptionnel, doué d'une clairvoyance aux multiples avantages et d'une conscience dont la droiture est indépendante des sentiments machiavéliques de haine et de vengeance.

Il faut donc commencer par écarter et éliminer les distorsions des médias occidentaux.

En effet, on a entendu de façon assidue ceci : « Message d'OBAMA, premier président **noir** des U.S.A., à **MANDELA**, premier président **noir** de l'Afrique du Sud. ». Le fait d'être **noir** ne fait pas d'une personne "président" des U.S.A. ou de l'Afrique du Sud. Les élections démocratiques nationales ont joué. Pourquoi perpétuer les imageries racistes qui abaissent l'humanité ?

Doit-on s'attendre à entendre : « Message de Reagan, président blanc des U.S.A., à P. W. Botha, président **blanc** de l'Afrique du Sud » ? Le subconscient collectif occidental renferme encore beaucoup d'irréfléchi grégaire. Cette inculture généralisée s'accompagne souvent d'une superficialité partisane.

L'autre distorsion historique, lourdement grave, répète sans fin que **MANDELA** a été en prison pendant 27 ans. C'est courageusement simpliste et, dans le fond, assez inexact. **MANDELA** n'aurait pas senti l'urgence du combat et des promesses si ce n'était que cela.

Le **Congrès National Africain** ("The African National Congress", **ANC**) fut fondé en 1902 pour défendre **les droits du peuple africain** bafoués par les lois inhumaines de l'apartheid ("South Africa Act", "Native Land Act", etc.). Ces lois iniques ne seront abolies qu'en 1991, un an après la sortie de **MANDELA** de l'enfer de Robben Island (1963-1990).

Albert John Lutuli (1898-1967) fut président de l'ANC de 1952 à 1960. Sa politique de non-violence ne fut d'aucun effet devant l'extrême barbarie des Afrikanders.

Cette barbarie criminelle fut immense. La stature exceptionnelle de **MANDELA** était à la mesure du criminel régime d'apartheid.

Au cours du retentissant procès de Rivonia commencé en 1963, **MANDELA** fut accusé de saboteur, communiste, terroriste, brigand armé, traite de l'Afrique du Sud. Verdict : condamnation aux travaux forcés à perpétuité, sur le site pénalement sécuritaire de Robben Island.

Ce n'était pas un emprisonnement limité dans le temps. Sans les forces progressistes sud-africaines, africaines et internationales, **MANDELA** ne pouvait que mourir en prison, selon la loi d'apartheid. **Winnie MANDELA** le savait.

Furent condamnés avec **MANDELA**, son proche ami **Walter Sisulu**, **Govan Mbeki** (le père du président Thabo), **Raymond Mhlaba**, **Ahmed Kathrada** (un Indien), **Dennis Goldberg** (un blanc), **Elias Motsoaledi**, **Andrew Mlangeni**.

Aucun gouvernement occidental (aujourd'hui si loquace) n'avait soutenu publiquement le combat de **MANDELA**, de ses **amis** et de l'**ANC**.

Avaient soutenu la Cause sud-africaine les gouvernements des pays suivants : **Zambie** (de Kenneth Kaunda), **Congo-Brazzaville** (protocole d'accord sous Denis Sassou Nguesso), **Guinée-Conakry** (de Sékou Touré, camp de Kindia), **Libye** (du colonel Kadhafi : l'OTAN avait-elle mandat de l'ONU pour assassiner le "dictateur" libyen ?), **Algérie** de Ben Bella et de Mohammed Boukharrouba dit Houari Boumediene), **Cuba** (de Fidel Castro), etc.

La "récupération" politicienne et morale guette les moins courageux à l'époque héroïque du combat.

MANDELA, homme fort lucide, patriote chair et sang, montre que les **compromis**, les faux ensembles historiques (Communauté, France-Afrique, prés carrés) sont illusoire et précaires.

À la suite de **MANDELA**, les leaders africains, politiques, intellectuels, spirituels, économistes, industriels, doivent **désormais**, pour l'amour du peuple africain :

-rompre définitivement avec la politique des **prés carrés** occidentaux afin d'épargner une néocolonisation de l'Afrique, une nouvelle conquête militaire néocoloniale de l'Afrique avec des interventions militaires occidentales dites rapides. Depuis plusieurs années, le Président du Congo, Son Excellence **Denis Sassou N'Guesso**, avait proposé dans le cadre de l'Union Africaine la création d'une structure militaire panafricaine pour assurer la sécurité aérienne, terrestre et maritime du continent africain. Quand un leader occidental propose la même chose, dans une intention nette de reconquête, de domination et de néocolonisation, en dépit des dénégations officielles, les leaders politiques africains d'aujourd'hui courbent facilement l'échine ;

-**réfléchir** de façon autonome, avec sa propre détermination, et sa propre décision, à la lumière du patriotisme, c'est-à-dire de l'amour du peuple africain, pour éviter les criminels conseils et aides des organisations financières internationales ;

-**s'ouvrir** au reste du monde en connaissance de cause pour les intérêts non négociables du peuple africain, uni et solidaire ;

-**accélérer** la construction d'une puissance africaine, politique, militaire, économique, scientifique, technologique, communicationnelle, au sein d'un Etat africain fédéral à l'échelle continentale.

La vie et la mort de **MANDELA** laissent à l'Afrique l'esprit de **MANDELA** : sa foi, sa résistance, son opiniâtreté, son espoir, sa vérité, son amour, son sacrifice, sa joie et son épanouissement, son charisme.

Paix, Gloire et Béatitude à MANDELA.
TSHOTSHOLOZA MANDELA.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « *Les journalistes ne se rendent pas toujours compte de la violence de leur propos et du fait qu'ils vont parfois trop loin.* »

Nicolas Anelka, footballeur français, dans L'Optimum

□ « *L'un des grands problèmes de l'Afrique, c'est qu'elle exporte énormément de compétences et que ces compétences, une fois hors de l'Afrique, ne reviennent pas.* »

Hakim El Karoui, essayiste français, co-rédacteur des 15 propositions issues du sommet France-Afrique, sur RFI le 4 décembre 2013

□ « *L'imposition du modèle d'APE intérimaire existant revient à forcer les pays ACP à accepter l'ouverture des marchés aux multinationales européennes* »

Laurent Levard, responsable de programme de l'ONG française GRET

□ « *Le fait que tant de personnes contractent l'infection et meurent après avoir été piquées par des moustiques est l'une des grandes tragédies du XIX^e siècle* »

Margaret Chan, directrice générale de l'OMS, rapport publié le 11 décembre 2013

□ « *C'est un scoop pour Les Dépêches de Brazzaville car vous êtes le premier journal à qui je me confie sur cette question de ma candidature à la future élection présidentielle. Ce sera une compétition et j'y participerai en toute sportivité.* »

Jean-Jacques Demafouth, ministre-conseiller chargé du programme de Démobilisation, désarmement et réinsertion (DDR) en RCA, entretien avec *Les dépêches de Brazzaville*, le 13 décembre 2013.

□ « *C'est à cause de cette incapacité stratégique africaine en matière de défense qui fait que des pays comme la France sont obligés d'intervenir pour régler des situations aussi complexes comme en Côte d'Ivoire et en RDC* »

Jacques Djoli, Vice-président de la commission Défense et sécurité au Sénat (RDC), interview dans *Les dépêches de Brazzaville* du 13 décembre 2013.

□ « *Lorsque le pays aura sa carte minière et des données suffisantes pour pouvoir maîtriser le contenu de son sous-sol, l'État attribuera directement les permis d'exploitation. Le pays tirera un grand bénéfice à ce moment de son potentiel* »

Hilaire Élénga, directeur général du Centre de recherche géologique et minière, mars 2013 à Brazzaville.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Les députés confirment l'état non radioactif des pylônes

L'assemblée nationale a organisé un débat sur le projet de loi relatif aux sources radioactives. Après audition des ministres concernés par la question, la plénière du 12 décembre à Brazzaville a fait ressortir que les pylônes des compagnies téléphoniques, disséminés ici et là, n'émettent pas de rayons radioactifs dangereux pour les populations.

Dans l'intérêt d'une meilleure édification sur la question, la commission santé, affaires sociales, famille et genre a auditionné les ministres des Mines et de la géologie, Pierre Oba, de la Santé et de la population, François Ibovi, ainsi que celui du Tourisme et de l'Environnement, Josué Rodrigue Ngouonimba. Pierre Oba, qui s'est expliqué le premier, a d'abord évoqué les motivations de l'initiative et la pertinence de ce projet de loi. Il a fait savoir que celui-ci a été pris en application de l'article 36 de la constitution du 20 janvier 2002 en complément du vide juridique constaté dans ce domaine.

Ainsi, répondant sur un certain nombre de préoccupations des dé-

putés notamment sur les moyens et techniques de détection de la radioactivité et de ses sources, la révision à la hausse des pénalités et amendes, les mesures de protection de la population et de l'environnement, le répertoire des sources radioactives, leur gestion et leur contrôle etc., le ministre Pierre Oba a répondu sur la révision à la hausse des pénalités et amendes. Celle-ci est partagée avec toutes les parties prenantes. Quant aux moyens et techniques de détection de la radioactivité et de ses sources, le rapport souligne que les outils et le personnel sont insuffisants et en cas d'alerte radioactive, il est souscrit un appui des partenaires. L'exemple de l'alerte de la radioactivité au CHU de Brazzaville. À cet effet, un projet de formation de nouveaux cadres est envisagé avec les partenaires américains. Sur la radioactivité probable des pylônes des compagnies téléphoniques, le rapport de la commission santé de l'Assemblée nationale fait savoir aux dires du ministre en charge de la question que de façon générale,

il n'y a pas émission de rayonnement radioactif des pylônes et aucune alerte y afférente n'est encore enregistrée.

L'expertise de gestion des risques radioactifs est insignifiante et relève encore de l'artisanat. Elle doit cependant être adaptée aux normes internationales et aux avancées technologiques. D'où l'obligation de renforcement du domaine par la loi. La dotation du ministère en équipements et matériels à ce jour est une exclusivité des États-Unis d'Amérique. L'inventaire des sources radioactives existe mais il n'est pas exhaustif.

Les contrôles de certains sites se font. Enfin, sur l'autorité de régulation et de contrôle, le rapport note que cette question sera vue lors de la révision du code minier dont les travaux, appuyés par la Banque mondiale sont en cours et la future autorité de régulation sera sous la tutelle du ministère des mines et de la géologie avec l'appui d'un organisme américain qui accompagne le ministère à ce jour.

Jean-Jacques koubemba

LIKOUALA

Plus de 50 malades seront pris en charge par Mercy Ships

C'est à Impfondo, chef-lieu du département, plus précisément à l'hôpital évangélique, que s'est déroulée le 10 décembre, la campagne de sélection dont le but principal est d'offrir des chirurgies spécialisées gratuites aux nécessiteux.

Beaucoup de malades venus des localités de Bouanéla, Épena, Dongou, Bétou, Liranga et Ényélé ont effectué le déplacement d'Impfondo avec l'espoir de gagner un ticket pour Pointe-Noire, où une intervention chirurgicale spécialisée leur sera offerte gratuitement à bord du navire-hôpital Africa Mercy.

Le directeur départemental de la santé de la Likouala, Jean Martin Mabilia, est l'un des premiers responsables de la santé à avoir procédé à l'opération d'identification des malades depuis le lancement de cette gratuité. Avant l'arrivée de la mission humanitaire, a-t-il expliqué, ensemble avec la Fondation Édith-Lucie Bongo-Ondimba, ils avaient procédé à la sélection des patients dans tous les districts du département. « *Et quand ils nous ont présentés la liste des pathologies qu'ils prenaient en compte, nous avons eu à refaire notre liste de malades, au moins pour les zones éloignées. Mais en réalité, c'est près de la moitié qui est arrivée ce matin, car notre département compte aujourd'hui beaucoup de déplacés de la RDC. Beaucoup de malades ont donc été identifiés, mais rapatriés par la*

suite. C'est pourquoi nous n'avons eu que cinquante malades au lieu du grand nombre que nous attendions », a-t-il renchéri.

Toutefois, cette phase a permis à la direction départementale d'annoncer l'enregistrement de plus d'une centaine de cas. Ici également, le nombre de pathologies, comme dans les précédentes campagnes organisées dans la Cuvette et la Sangha, a significativement été réduit. Des rapports rap-

ma joue enfla, entraînant une déformation de ma face. Après consultation, les chirurgiens de Mercy Ships m'ont remis un reçu qui me donne droit à une prise en charge qui va me permettre de prendre le vol le 24 février prochain afin d'aller me faire opérer à Pointe-Noire. Merci au président de la République pour avoir pensé aux plus démunis comme nous autres. »

Pour rappel : le gouvernement du



Consultation des malades à Impfondo

portent à quel point les maladies oculaires sont légion dans le département de la Likouala, tout comme le goître, une pathologie très répandue dans la Likouala. « *Nous regrettons sa non prise en compte. Au Congo, s'il y a un département où l'on trouve beaucoup de cas de goître, c'est la Likouala* », a-t-il réaffirmé.

Appréciant le geste, Lomeka Blonde, l'une des patientes ayant été retenue, a déclaré : « *Chez moi, cette maladie a commencé par un mal de dent jusqu'à ce que*

Congo et Mercy Ships ont décidé de collaborer à l'appui d'un protocole général d'accord pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement liés à la santé. Dans le cadre de la mise en place de ce protocole général d'accord, la République du Congo a facilité la mise en œuvre des programmes de Mercy Ships à travers des accords spécifiques avec les ministères, les autorités de PNR, les partenaires privés et la Fondation Édith-Lucie Bongo-Ondimba.

Guillaume Ondzé

OPUS PRO : les premiers diplômés remis par SOGEA SATOM.

SGE-C Congo, filiale de SOGEA SATOM au Congo, a congratulé 20 de ses employés, ayant suivi une formation d'Opus PRO de 38 jours pour les uns et 46 jours pour les autres. Une initiative novatrice dans le secteur du bâtiment et travaux publics en Afrique.

Le Directeur Régional Afrique équatoriale de SOGEA SATOM, Jean Michel Guélaud, et celui de SGE-C Congo, Pierre Yves Pochet, leur ont remis le 6 décembre à l'hôtel Ledger Plaza Maya Maya de Brazzaville, un diplôme couronnant la fin de cycle des deux nouvelles formations mises en place cette année par la direction.

Opus PRO est un premier cycle de formation professionnalisante et qualifiante pour les chefs de chantier et les chefs d'équipe de SGE-C Congo, Sobe Gabon et SOGEA SATOM en Guinée Equatoriale.

Les formations Opus PRO alternent théorie et pratique. Elles durent 38 jours pour les chefs d'équipe et de 46 pour les chefs de chantiers. Les participants revisitent les fondamentaux de chacun des métiers (topographie, prévention, métré, technique de terrassement, de coffrage, de ferrailage, etc.). Ils sont ensuite mis en situation sur un terrain aménagé à cet effet, avec des exercices concrets. Au terme de ces quelques semaines d'apprentissage, ces 20 salariés ont présenté un projet, évalué par un jury composé des responsables travaux et des formateurs.

Ces nouveaux cycles de formations professionnalisantes correspondent à la volonté SOGEA SATOM de développer les compétences et les savoir-faire de son encadrement de chantier. À terme, la volonté de SOGEA SATOM est d'étendre et de généraliser ces parcours professionnalisants à d'autres métiers et dans d'autres régions d'Afrique où SOGEA SATOM est présent.

SOGEA SATOM, acteur majeur de la construction en Afrique, déploie de nombreuses actions pour permettre à ses collaborateurs d'évoluer vers des postes à responsabilité. Sa politique de ressource humaine fait donc la part belle à la formation. En 2012, plus de 25 000 heures de formation ont été proposées aux collaborateurs.

SOGEA SATOM est présent dans plus de 20 pays à travers son réseau de filiales, emploie 15 000 salariés. Une entreprise multimétiers, son activité est consacrée aux travaux routiers et au terrassement, au génie civil, à l'hydraulique et au bâtiment. Depuis plus de 80 ans, SOGEA SATOM déploie une expertise globale ancrée dans les territoires et adossée à une histoire commune.

Réaction d'un chef d'équipe satisfait :

Ce complément d'éléments que nous avons eu sur cette formation, nous permet de nous perfectionner dans notre travail sur les chantiers. On se disait qu'avant on travaillait dans les normes, alors que nous étions dans l'ignorance. Dans cette formation nous avons bénéficié d'un complément dans notre parcours professionnel pour faire un travail de qualité. Dans le génie civil, nous avons le ferréage où il y a certaines normes qui sont respectées que nous négligeons dans le chantier et c'est pareil pour le coffrage. Pour les difficultés que nous avons sur le terrain présentement, les populations ne s'inquièteraient plus car il y a des erreurs que nous améliorerons.



Allocution de Monsieur Pierre Yves POCHET
Directeur Général SGE-C Congo



Un récipiendaire brandissant son diplôme
reçu de Mme Pauline GONDON



Les récipiendaires avec Sewa Mensah,
de la Direction de SGE-C Congo



La photo de famille ...

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Les ONG réclament la loi réprimant les auteurs

Réunis du 9 au 11 décembre à Brazzaville à la faveur d'un atelier de formation, les animateurs des ONG œuvrant dans la lutte contre les violences faites aux femmes ont demandé aux autorités de diligenter le processus d'adoption de cette loi qui serait bloquée au niveau du secrétariat général du gouvernement.

La formation organisée par le ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) avait pour objectif général de renforcer les capacités des membres du Réseau national des associations de lutte contre les violences sexospécifiques (Renalvisco). Les participants ont été formés, pendant les trois jours de travaux, sur : l'ampleur du phénomène des violences basées sur le genre ; la procédure de prise en charge des victimes ; la classification des actes d'agression (crime, délit) ; l'importance de la prise en charge des victimes de violences ; et la mise en commun des interventions ou compétences dans le cadre de la prise en charge effective des victimes.

À l'issue du séminaire, ils ont plaidé, entre autres, pour l'adoption et la promulgation d'une loi réprimant les auteurs de violences et la tenue régulière des sessions criminelles pour réprimer les auteurs de violences. Les partici-

pants ont aussi suggéré l'intensification des campagnes de sensibilisation sur les violences basées sur le genre et des femmes sur leurs droits ; l'approfondissement de la réflexion sur le harcèlement sexuel ainsi que des violences infligées aux veuves. Ils ont, par ailleurs, souligné la nécessité du rôle de la police dans la lutte contre les violences ; et la synergie des acteurs dans la lutte contre les violences basées sur le genre.

Recommandant le changement de comportement pour le phénomène des mutilations génitales, ils ont considéré la dot élevée comme une forme de violence avant de noter les violences en milieu étudiant et l'insuffisance des médecins habilités dans la prise en charge médicale des victimes. En outre, ils ont demandé la disponibilité d'une ligne budgétaire au ministère de la Promotion de la femme pour appuyer les ONG œuvrant dans la prise en charge des victimes de violences. Se félicitant des résultats obtenus, l'assistant du représentant du Fnuap au Congo, Benoît Libali, espère que la dynamique impulsée par cette formation permettra de lutter contre les violences sexospécifiques dans le pays. C'est ainsi qu'il a invité tous les acteurs à la remobilisation puisque le combat est encore loin d'être gagné. « Ces violences qui apparaissent dans tous les milieux de vie des Congolais ne sont plus des secrets, ni des sujets tabous.

On en parle partout, on déplore de nombreux cas pour la gravité de leurs formes et conséquences, mais malheureusement, les réponses à toutes ces réactions restent encore trop faibles », a-t-il précisé, appelant à la vigilance, au soutien et au suivi continu par le ministère de tutelle, des actions entreprises par le réseau sur le terrain. Enfin, Benoît Libali a annoncé que le Fnuap s'apprêtait à élaborer un nouveau plan 2014-2018, avec un axe majeur et des bonnes perspectives pour le Congo, dans le cadre des violences faites à l'égard des femmes. Environ quatorze organisations et associations ont pris part à cet atelier. Clôturant la cérémonie, la directrice générale de la Promotion de la femme, Yvette Lucie Lebondzo, a déclaré espérer que cet atelier apportera un savoir-faire qui fera naître chez les participants, des réflexes nouveaux dans la mutualisation de leurs actions de lutte contre les violences. « Il est donc certain que ces connaissances produiront en vous des attitudes nouvelles qui, demain, vous permettront d'être plus efficaces sur le terrain. Aussi, je voudrais vous exhorter à mettre en pratique tous les enseignements reçus au cours de cette formation afin que vos actions soient plus visibles et participent pleinement à l'éradication de ce fléau », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

I.S.D
I.S.D

AVIS DE RECRUTEMENT

La société I.S.D. procède au recrutement:

D'un technicien supérieur en maintenance de matériel Bio médical

Profil du candidat:

- H ou F de 25 - 35 ans
- Etre titulaire d'un BAC+3 en électronique et électromécanique médicale
- Justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine de la maintenance bio médicale
- Etre discret, disponible, réactif, organisé, avoir l'esprit d'équipe et être capable de travailler sous pression
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique
- La connaissance de l'anglais parlé et écrit serait appréciée

Mission:

- Sous la direction du chef de département Bio médical
- Intégrer une équipe intervenant en installation et maintenance sur toute la gamme des équipements médicaux
- Imagerie / Biologie / Stérilisation/réanimation

Dossier à fournir:

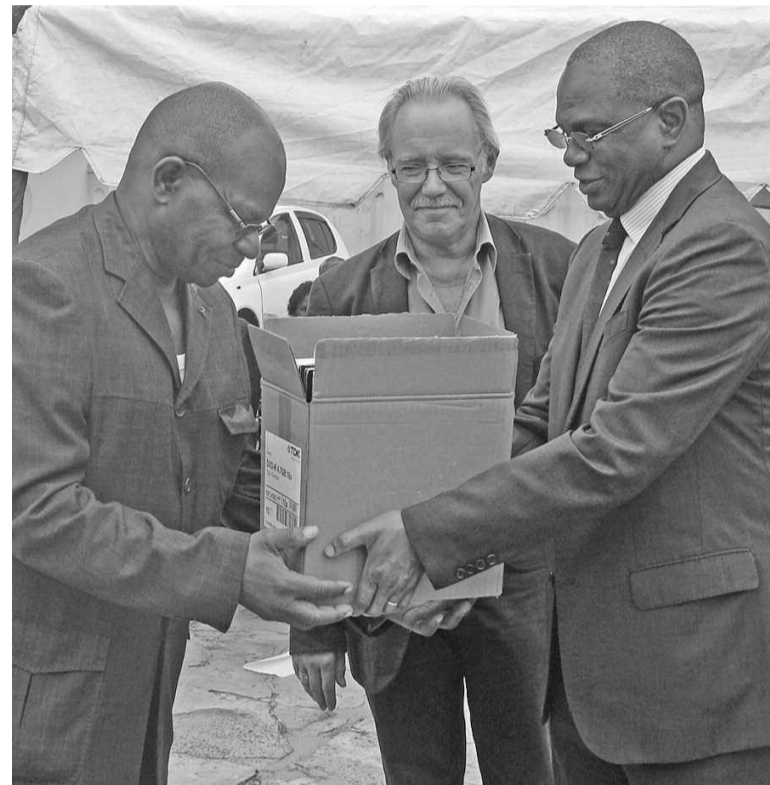
- Lettre de motivation
- Curriculum vitae détaillé avec photo
- Copies certifiées conformes des diplômes, certificats, attestation de travail
- Certificat ONEMO
- Extrait de casier judiciaire

Adresse de dépôt de dossier: Siège I.S.D., 169 avenue de l'amitié, Face hôtel Olympique, Centre ville, BP.68, Brazzaville

VIH/SIDA

Le secteur des hydrocarbures investit dans la lutte contre la pandémie

Le Société d'exploration et de production pétrolière Soco International a offert, le 12 décembre, par l'intermédiaire du ministère des Hydrocarbures, quelque 10.000 bandes dessinées au Secrétariat exécutif permanent du Conseil national de lutte contre le sida (CNLS).



Serge Bouiti-Viaudo remettant les bandes dessinées à Edmond Malalou

Le directeur Responsabilité sociale et communication de cette entreprise, Jean Yves Brochec, a insisté sur le fait que ces brochures avaient été conçues par le dessinateur congolais, Koutawa Hamed Prislav, dans un but éducatif, préventif et anti discriminatoire vis-à-vis des personnes atteintes de cette maladie. Selon lui, elles ont été réalisées sous forme de bande dessinée pour être accessibles à tous et pour connaître un certain impact auprès de la jeunesse. « Soco s'inscrit dans la lutte engagée au Congo pour éradiquer ce fléau, et souhaite contribuer aux efforts entrepris dans le cadre de la gratuité des soins et des trithérapies pour les personnes infectées. Nous souhaitons que cette brochure, destinée à circuler dans les lycées et collèges et auprès de la jeunesse, contribue à informer de manière rationnelle sur la prévention des risques face au virus du sida », a conclu Jean Yves Brochec.

Le coordonnateur du Secrétariat exécutif permanent du CNLS, Edmond Malalou, a, de son côté, rappelé que la remise des magazines rentrait dans le cadre de la commémoration de la Journée mondiale de lutte contre la pandémie du sida qui a été célébrée au plan national sur le thème « Zéro transmission du VIH de la mère à l'enfant, c'est possible ».

Selon lui, l'atteinte de cet objectif requiert, entre autres, le renforcement des connaissances, notamment des jeunes, à travers l'information et la sensibilisation sur la pandémie. Les 10.000 exemplaires de la bande dessinée mis à la disposition du Secrétariat exécutif permanent du CNLS vont contribuer au renforcement de l'information et de la sensibilisation sur le VIH/sida, a-t-il ajouté. « Nous remercions le ministère des Hydrocarbures et la société Soco pour l'investissement appui à la lutte contre le VIH/sida. Nous vous assurons que les supports que vous mettez à notre disposition seront utilisés à bon escient pour le bien de notre population jeune », a précisé le Dr Edmond Malalou.

Il a, par ailleurs, souhaité que le geste de la Soco puisse constituer le point de départ d'une collaboration forte et durable au profit des populations cibles. Enfin, le coordonnateur du Secrétariat exécutif permanent du CNLS a invité les associations et les ONG qui bénéficieront de cet important « cadeau de fin d'année » à œuvrer davantage, afin que la bonne information sur le VIH/sida permette le changement de comportement, tant espéré. Rappelons que la cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures, Serge Bouiti-Viaudo.

P.W.D.

DÉVELOPPEMENT

Les économies africaines restent élastiques en 2013 malgré la crise mondiale

Le continent africain a maintenu une croissance économique relativement forte en 2013, malgré les effets inévitables du marasme en Europe et aux États-Unis.

La croissance économique, particulièrement en Afrique subsaharienne, a relativement bien rebondi depuis 2009, lorsque la croissance mondiale était significativement réduite. Le Fonds monétaire international (FMI) avait prédit que l'économie de la région augmenterait d'environ 5% cette année et de 6% l'an prochain.

« Nous assisterions alors au retour de niveaux de croissance très élevés dans la région, comme avant la crise mondiale », a déclaré Antoinette Sayeh, directrice du Département de l'Afrique du FMI, dans une interview récente accordée à *Xinhua*.

Scott Firsing, directeur de l'École internationale d'Amérique du Nord (North American International School, NAIS), basée à Pretoria, a indiqué que les « anciens et nouveaux » pays d'Afrique riches en ressources ont particulièrement dominé la croissance économique du continent.

« Les anciens » pays comprennent l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola, la Guinée Équatoriale, le Gabon et

le Nigeria, tandis que le Ghana, le Kenya et la Tanzanie figurent parmi les « nouveaux ».

Les principaux contributeurs à la croissance économique de l'Afrique jouissent d'une situation politique relativement stable, d'une croissance du commerce international, notamment du commerce avec les marchés émergents, et d'une tendance à la diversification économique.

« La Chine est devenue (...) le partenaire commercial le plus important de l'Afrique subsaharienne et elle l'a beaucoup aidée au cours de ces dernières années » en fournissant un marché robuste pour les exportations africaines, a indiqué Mme Sayeh.

Mohamed Barrada, professeur d'économie à l'Université de Nouakchott en Mauritanie a déclaré: « La Chine est le moteur de la croissance de l'Afrique ».

Les pays les plus touchés par la crise mondiale au cours des dernières années sont les pays à revenu intermédiaire qui ont été pleinement intégrés à l'économie mondiale et au marché financier international. Ces pays ont connu une baisse considérable de leur taux de croissance.

L'Afrique du Sud, par exemple, est

parmi ceux qui ne se développent pas aussi solidement que le reste du continent. « Ainsi, nous ne voulons pas donner l'impression que l'Afrique est à l'abri de l'évolution mondiale », a déclaré Mme Sayeh. « Au contraire, l'Afrique est très influencée par ce qui s'est passé dans les marchés émergents et l'économie mondiale dans son ensemble ». Faisant référence au développement économique futur de l'Afrique, Barrada a indiqué que le continent a ses propres avantages, y compris une main-d'œuvre jeune et mieux formée, une classe moyenne grandissante et des ressources riches.

La classe moyenne en pleine croissance qui comprend des consommateurs potentiels est un marché en expansion, et les dividendes de la démographie « peuvent également être un contributeur majeur à la croissance si elles sont gérées correctement », a déclaré Sayeh. Pour parvenir à un développement durable, une plus grande attention doit être accordée aux secteurs domestiques et au commerce intra-africain. Le secteur dominant de l'agriculture peut aider à réduire la pauvreté et conduire à la croissance dans d'autres domaines tels que les services, et le commerce de

gros et de détail. « La bonne production agricole est primordiale en raison de l'importance cruciale du secteur pour tant d'économies africaines », a déclaré Firsing. « Il doit y avoir des déclencheurs domestiques de croissance interne, qui sont généralement mis en valeur par une classe moyenne croissante. Nous voyons que c'est en train de se produire en Afrique », a-t-il dit. D'autre part, l'Afrique a besoin d'améliorer le cadre politique pour attirer les investissements étrangers et locaux et les grands flux de capitaux, a ajouté Firsing.

Il est difficile de prévoir quels domaines pourront réaliser une croissance rapide en Afrique, car cela dépend des marchés mondiaux, y compris les marchés de la Chine, des États-Unis et de l'Europe, a-t-il expliqué. « À long terme, l'objectif pour les dirigeants politiques et économiques africains est de créer des industries plus fiables et des emplois », a déclaré Firsing. En ce qui concerne les défis auxquels l'Afrique fait face, Sayeh a indiqué que la transformation de la croissance économique en une amélioration du niveau de vie est le plus grand défi pour la plupart des pays africains.

« L'un des défis auxquels la région doit faire face aujourd'hui est de continuer à maintenir les performances de croissance dans un monde incertain, comme l'incertitude globale peut atténuer ou réduire la croissance si les pays africains ne répondent pas de manière appropriée », a déclaré Sayeh.

Selon Firsing, l'insuffisance des infrastructures, le manque de compétences et le faible niveau d'éducation font partie des principaux obstacles qui entravent la croissance économique de l'Afrique. Il a appelé au développement et à la modernisation des infrastructures qui « restent essentiels pour la croissance économique future de l'Afrique ».

Faisant écho à ces paroles, Barrada a indiqué : « parmi de nombreux obstacles, l'insuffisance des infrastructures est le plus évident, en particulier celle des transports ». "Ceci a conduit à l'absence d'un marché régional, qui est toutefois important pour la promotion du commerce entre les pays africains", a-t-il ajouté.

En outre, l'Afrique a besoin d'assistance pour améliorer son système d'éducation et son secteur de fabrication, selon Firsing.

Xinhua



AVIS DE RECRUTEMENT

La société AERCO située à l'Aéroport de Brazzaville procède au recrutement :

- d'un Comptable Fournisseurs Achats (CFA) ;
- d'un Comptable Ventes Clients (CVC) ;

Profil du candidat pour le poste de CFA

- Etre titulaire d'un BAC + 3 minimum en comptabilité gestion ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique ;
- Etre âgé de 21 – 30 ans ;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression.

Profil du candidat pour le poste de CVC

- Etre titulaire d'un BAC + 3 minimum en comptabilité gestion ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique ;
- Etre âgé de 21 – 30 ans ;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression.

Les dossiers de candidature doivent être composés de :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV détaillé avec photo) ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes et certificats ou attestations de travail ;
- Certificat ONEMO ;
- Casier judiciaire ;
- Certificat de nationalité.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse email suivante ou déposés au secrétariat de la société

- Email : emploi@aerco-cg.com;
- Adresse : Enceinte Aéroport Maya-Maya, niveau Mezzanine.

Se renseigner à l'accueil AERCO situé dans le hall Arrivée de l'Aéroport de Brazzaville

Date et limite de dépôt des dossiers de candidature :

Les candidats devront faire parvenir leurs dossiers à AERCO au plus tard le 15 décembre 2013.



AVIS DE RECRUTEMENT

La société AERCO située à l'aéroport de Brazzaville procède au recrutement d'un(e) Assistant(e) RH

Profil du candidat pour le poste d'Assistant RH :

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur spécialisation Ressources Humaines ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique ;
- Posséder les connaissances juridiques et fiscales requises pour cette fonction ;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression ;
- Une expérience significative dans un poste similaire serait un plus.

Les dossiers de candidature doivent être composés de :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV détaillé avec photo) ;

- Les copies certifiées conformes des diplômes et certificats ou attestations de travail ;
- Récépissé ONEMO ;
- Casier judiciaire ;
- Certificat de nationalité.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse email suivante ou

déposées au secrétariat de la société

- Email :emploi@aerco-cg.com
 - Adresse : enceinte Aéroport Maya-Maya, niveau Mezzanine.
- Se renseigner à l'accueil AERCO situé dans le hall Arrivée de l'Aéroport de Brazzaville

Date et limite de dépôt des dossiers de candidature :

Les candidats devront faire parvenir leurs dossiers à AERCO au plus tard le 15 décembre 2013.

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

L'hommage au soldat tombé à Bangui

Décédé le 5 décembre à Bossangoa, en Centrafrique, la Force publique congolaise a rendu son ultime adieu au caporal-chef Edmond Miantoidi Mpomo, le 12 décembre, à la caserne militaire du Groupement para commando (GPC) de Brazzaville, où il évoluait.

La cérémonie regroupant les militaires, policiers et gendarmes congolais a été patronnée par le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy Blanchard Okoi. Déployé en Centrafrique dans le cadre de la Mission de consolidation de la paix en République centrafricaine (MicapaxII), le caporal-chef des Forces armées congolaises a trouvé la mort à Bossangoa, ville centrafricaine située dans la préfecture de l'Houam, au nord-est de Bangui. La compagnie congolaise, dont faisait partie le caporal-chef Edmond Miantoidi Mpomo, s'était rendue à Bossangoa pour sécuriser les sites des réfugiés identitaires centrafricains qui s'affrontaient entre eux.

« Sous l'effet de ces tirs tous azimuts, le caporal-chef est tombé au champ d'honneur le jeudi 5 décembre 2013. Et nous saisissons ici l'instant solennel pour témoigner sa loyauté et son dévouement pour la patrie, l'Afrique et



le monde », a expliqué dans l'oraison funèbre, le chef de division instruction civique et du personnel du GPC, le capitaine Formelle Toli Idamou.

Il a, par ailleurs, regretté la perte de ce soldat au sein des Forces armées congolaises car, a-t-il témoi-

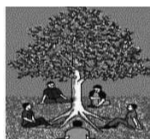
gné, il jouissait d'un bon sens, d'un bon cœur et était toujours disponible. « Il ne viendra plus jamais au rassemblement, nous ne lui parlerons plus du corps de garde. Il ne sera plus là au réfectoire, ce garçon au regard ironique et à l'extraordinaire sens de l'hu-

Les frères d'armes soulevant la dépouille

mour. Il ne sera plus là le jeune homme à la sagesse bien plus profonde qu'elle ne l'est à cet âge, au sourire chaleureux, à l'appétit plein de santé. Elle ne sera plus, cette combinaison de détermination et de délicatesse », a-t-il déploré.

Rappelons que le caporal-chef Edmond Miantoidi Mpomo est né le 12 novembre 1981 à Kimbedi dans le département du Pool. Il s'est engagé dans les Forces armées congolaises le 21 août 2002 après avoir obtenu son brevet d'études du premier cycle au collège de Kimbedi. Soldat d'élite, attentif, lucide, obéissant et régulier, à entendre les témoignages, il a été désigné à deux reprises par sa hiérarchie, pour prendre part aux parades militaires marquant les festivités des 46e et 50e anniversaires de l'accession de la République du Bénin à l'indépendance. Reconnaissance oblige, le caporal-chef Edmond Miantoidi Mpomo a été décoré à titre posthume chevalier dans l'ordre national de la Reconnaissance centrafricaine et de la médaille commémorative de la Force multinationale de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale par le président de transition centrafricain, Michel Djotodia, et le représentant spécial du président du comité de suivi de la crise centrafricaine, le général de division Léonard Essongo. Loin de ses quatre enfants et de sa veuve, le caporal-chef Edmond Miantoidi Mpomo repose désormais au cimetière du centre-ville de Brazzaville.

Tiras Andang



ASSOCIATION POUR L'APPUI AUX INITIATIVES

DE SANTE COMMUNAUTAIRE

ASSOCIATION POUR LE MARKETING SOCIAL AU CONGO (AAISC/AMSCO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date : 5 décembre 2013
AON°002/AAISC/AMSCO-13

L'Association pour l'Appui aux Initiatives de santé Communautaire et pour le Marketing Social au Congo (AAISC/AMSCO) est une Organisation non gouvernementale de droit Congolais qui a pour activité principale de promouvoir à la santé des populations congolaises (par la lutte et la prévention contre les IST et les endémies telle que le VIH SIDA). Dans le cadre de son fonctionnement, l'AAISC/AMSCO, veut procéder à un inventaire physique de son patrimoine et ses stocks de préservatifs. Les prestations d'inventaire sollicitées couvriront l'exercice 2013 au 31 décembre 2013 et seront réalisées dans les magasins de l'AAISC/AMSCO de Brazzaville et dans les onze (11) départements du Congo.

1. L'association invite par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à soumettre leurs offres sous pli scellé pour la réalisation de l'inventaire de son patrimoine et ses stocks de préservatifs.

2. Ces candidats pourront obtenir tous les renseignements à savoir les termes de références et l'achat du jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) à l'adresse ci-dessous :

AAISC/AMSCO,
Siège : quartier Télévision Makélékélé 172, rue SOWETO
Brazzaville
Tél. : (242) 06 621 96 58 / 06 958 93 85 BP : 15 350
Email : aaisc@yahoo.fr.

NB : le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) est obtenu sur paiement d'un montant non remboursable de vingt cinq mille (25 000) frs CFA.

3. Les offres doivent être remises à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 6 janvier 2014 à 12 heures 30 locales. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

4. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui décideront d'assister à la séance d'ouverture qui aura le 06 janvier 2013 à la même adresse à partir de 14 heures 30

Le Directeur Exécutif

Maurice NDEFI

www.agro-sante.com

"Saviez-vous que le vin sans alcool lutte contre les maladies du coeur?"



0% Alcool

Le plaisir sans limites !

Distributeur Exclusif

05 700 02 20 / 05 700 02 21

AGRO-SANTE

ARIEL
CABERNET SAUVIGNON
PREMIUM DEALCOHOLIZED WINE
CONTAINS LESS THAN ONE HALF OF ONE PERCENT ALCOHOL BY VOLUME
25.4 FL. OZ. (1PT. 9.4 FL. OZ.) 750mL

BUROTOP IRIS **hp** **RICOH**
GOLD PARTNER
www.burotop.com

Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200s : copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement 179.000 FCFA * HT



Offre valable jusqu'au 31 Décembre 2013

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

BUROTOP IRIS **hp**
www.burotop.com GOLD PARTNER

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert



225.000 FCFA * HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

**Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec**

WARID
SO-V-NGA



Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit
Compose *1818*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit
Compose *1818*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit
Compose *1818*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

INTERVIEW

Jean-Jacques Demafouth : « Sans la médiation du Congo, la Centrafrique aurait brûlé »

À bord du vol régulier d'Air France pour regagner son pays via Brazzaville, ce mercredi 11 décembre, après le sommet de l'Élysée, Jean-Jacques Demafouth, ministre-conseiller chargé du programme de Démobilisation, désarmement et réinsertion (DDR), de la réforme du secteur de sécurité et des relations avec la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) auprès du président de transition de Centrafrique, Michel Djotodia, s'est confié aux *Dépêches de Brazzaville*. Figure politique centrafricaine connue, il a été notamment ministre sous feu le président Ange-Félix Patassé. Cet avocat de 54 ans, qui nourrit toujours l'ambition de diriger son pays, malgré deux échecs successifs, lors des élections présidentielles de 2005 et de 2011, parle en connaissance de cause de la crise que traverse la Centrafrique : l'intervention française, la force africaine, les accords de Libreville, la médiation du président Denis Sassou N'Guesso.

Autant de questions qui font l'actualité d'un pays que l'on dit au bord du chaos, et qu'il aborde en homme de terrain.

Les Dépêches de Brazzaville : La Misca sera opérationnelle officiellement le 19 décembre. Mais l'on voit qu'elle est devancée par l'opération française Sangaris, active sur le sol centrafricain depuis le 5 décembre. Qu'est-ce qui explique cette répartition des rôles que d'aucuns ont assimilée à de la précipitation ?

Jean-Jacques Demafouth : J'ai participé à plusieurs réunions à Addis-Abeba, en Éthiopie, sur la situation en Centrafrique, avec une délégation congolaise dirigée par le général François Ossélé, directeur des opérations à l'état-major général des Forces armées congolaises. Nous avons notamment travaillé sur le concept des opérations de la Misca. Cette force s'installera effectivement le 19 décembre. Mais nous avons constaté en Centrafrique que dans l'intervalle du passage de commandement entre la Force multinationale d'Afrique centrale (Fomac) et la Misca, la situation sécuritaire était en train de se dégrader. C'est à ce titre que les autorités de transition ont écrit à la fois à la France et au Conseil de sécurité des Nations unies pour demander, par anticipation, la mise en place d'un dispositif capable d'endiguer le phénomène de criminalité qui était en forte augmentation sur le terrain.

LDB : Après son lancement l'opération française est l'objet de critiques de la part des ex-Séléka, pour qui les soldats français les désarment sans les protéger contre les meurtres et exactions imputés aux anti-Balakas. Quelle est votre opinion ?

J.-J.D. : Vous savez, les opérations militaires de ce type doivent être préparées minutieusement. Nous entendons effectivement ces plaintes depuis Paris où nous séjournons dans le cadre du sommet de l'Élysée. Nous rentrons précipitamment au pays pour cela et, dans le cadre du Conseil national de sécurité, nous allons nous réunir avec l'état-major français pour essayer de rectifier le tir. Notons que cette situation des violences signalées dans le pays et à Bangui vient aussi du fait qu'il y a une semaine, le climat de belligérance s'est exacerbé entre les anti-Balakas et les Séléka. De ce point de vue, mener une in-

tervention en ciblant exclusivement une partie peut être de nature à compliquer les équations. Par expérience, une opération de désarmement est toujours délicate. Il faut dans le cas d'espèce y associer les responsables des anti-Balakas et ceux des Séléka, les mettre en garde de façon à ce qu'ils collaborent et qu'on mette un terme à la justice populaire.

LDB : Dans une interview qu'il a accordée à la presse en marge du sommet de l'Élysée, le président français, François Hollande, a estimé que le président de transition, Michel Djotodia, n'était pas l'homme de la situation et qu'il devait partir. Un commentaire ?

J.-J.D. : Ce sont ses propos et c'est lui qui juge ainsi. Ce que je sais c'est que le président Djotodia a pris l'engagement de ne pas être candidat aux prochaines élections, et il a même accepté le principe d'élections anticipées. À partir de ce moment, c'est quelqu'un qui se prépare à partir, et la seule chose que la communauté internationale et les Centrafricains puissent lui demander, est de bien organiser les futures élections. Si le processus de transition et le processus électoral se déroulent dans les meilleures conditions, le peuple centrafricain lui en sera reconnaissant ; il sera reconnaissant au Premier ministre, ainsi qu'au président du Conseil national de transition, car ce sont les trois principales autorités qui dirigent la transition en Centrafrique.

LDB : Lorsque la crise a éclaté dans votre pays, fin 2012- début 2013, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CÉÉAC) a pris un certain nombre de dispositions, parmi lesquelles les Accords de Libreville et la désignation d'un Comité de suivi confié au président congolais, Denis Sassou N'Guesso. Croyez-vous toujours à la feuille de route de la CÉÉAC ?

J.-J.D. : Nous ne nous sommes pas écartés du chemin tracé par la CÉÉAC. Nous sommes conscients que lorsque le feu a éclaté chez nous, ce sont nos frères d'Afrique centrale qui, les premiers, ont apporté de l'eau pour éteindre l'incendie. Nous

si nos voisins sont à nos côtés, c'est une très bonne chose. La France est là pour appuyer les efforts de l'Afrique centrale. Et d'ailleurs, l'ossature de la Misca, tout comme celle de la Fomac, est constituée des pays de la sous-région : en plus des Congolais, des Gabonais, des Tchadiens, des Camerounais, les Burundais vont arriver. Ce sont les Africains qui doivent régler les problèmes

transition travaillent dans la bonne entente ?

J.-J.D. : C'est bien le cas. Je vous rappelle que le 21 octobre 2013, nous étions à N'Djamena à un sommet extraordinaire de la CÉÉAC. Au cours de celui-ci, les présidents Sassou N'Guesso et Idriss Deby avaient proposé la tenue d'un dialogue politique inclusif entre Centrafricains avant la tenue des élections. C'est pour



Jean-Jacques Demafouth et un conseiller du Premier ministre de transition, Nicolas Tiangaye

sommes toujours dans le cadre des Accords de Libreville et dans l'application des déclarations des différents sommets de la CÉÉAC tenus à N'Djamena au Tchad.

LDB : Il n'empêche que certains de vos compatriotes considèrent aujourd'hui les Accords de Libreville comme caducs.

J.-J.D. : Retenez une chose : si lorsqu'une solution est en vue il faut l'abandonner pour tout recommencer à zéro, on ne s'en sortira jamais. Nous avons un cadre de travail que nous suivons, nous avons une charte de la Transition qui est une constitution en soi, qui fixe les règles du jeu concernant les mandats du président de la République, du Premier ministre et du président du Conseil national de transition, des membres du gouvernement. Ce cadre met en place une Cour constitutionnelle provisoire, une Agence nationale pour les élections, une Autorité nationale pour la communication. Nous avons donc des structures qui sont en place et qui permettent de conduire la transition. Nous avons, en plus, un président du Comité de suivi des Accords qui est le président Sassou et qui a son représentant spécial sur place, le général Essongo. Faisons avec ces structures au lieu de vouloir retourner en arrière ! Cela fait des décennies que la République centrafricaine souffre et

des Africains, et un partenaire comme la France vient en soutien logistique parce qu'il en a les moyens.

LDB : La France déplore deux soldats tués au cinquième jour de sa mission. Y a-t-il un risque de durcissement des positions des uns et des autres ?

J.-J.D. : Les opérations de cette envergure sont parfois difficiles. Il faut regretter ce qui est arrivé. Mais vous savez que le Congo a aussi payé un lourd tribut dans la pacification de la Centrafrique. Souvenez-vous, en 2003, lors de la prise du pouvoir par l'ancien président François Bozize, des militaires congolais sont tombés. Il y a six mois, d'autres militaires congolais sont morts dans les environs de la localité de Bambari. Il y a une semaine de cela, un soldat congolais a été tué et un autre grièvement blessé à Bossangoa. C'est en cela que je parle du sacrifice qu'endure le Congo pour la cause centrafricaine.

LDB : Demander l'aide des voisins de la sous-région, ou l'aide de la France, c'est bien, mais les Centrafricains eux-mêmes devraient pouvoir accompagner le processus, à commencer par les autorités de transition. Dites-nous si le président de la République de transition, le Premier ministre de transition et le président du Conseil national de

dire que dans le schéma proposé par l'Afrique centrale pour la sortie de crise, il y a une volonté d'anticipation dont il faut se féliciter. C'est ici que je rends hommage au président Sassou. Il y a des choses qui se passent en public, que tout le monde voit, mais il y en a d'autres, plus essentielles peut-être, qui ne sont pas connues de tous et ne sont pas médiatisées. Je vais vous dire une chose, la Centrafrique aurait pu brûler il y a longtemps s'il n'y avait pas les dispositions prises par la médiation conduite par le Congo. Et depuis que le président Sassou N'Guesso a reçu les trois autorités de la transition centrafricaine à Oyo pour leur parler, les rapports sont cordiaux.

LDB : La charte de transition n'autorise ni le président, ni le Premier ministre ni le président du Conseil national de transition, de se présenter aux élections. Ce n'est pas votre cas. Comment envisagez-vous votre avenir politique ?

J.-J.D. : (Sourire...) Il n'y a pas deux sans trois. C'est un scoop pour *Les Dépêches de Brazzaville* car vous êtes le premier journal à qui je me confie sur cette question de ma candidature à la future élection présidentielle. Ce sera une compétition et j'y participerai en toute sportivité.

Propos recueillis par Gankama N'Siah et Valentin Oko

CONCERT Bisofun



MAITRE GIMS & ZAHØ

LE RENDEZ-VOUS *inédit*

20

DECEMBRE

16h

STADE EBOUE

100 SMS envoyés = 1 ticket offert

20 000 tickets à gagner
pour les abonnés **BisoFun**

Souscris à BisoFun en tapant *176*2#
Réserve ta place en tapant *176*8#
Coût sms = 100Fcfa

Tickets (10 000F ou 15 000F VIP) disponibles au service client airtel
à Brazzaville via **airtel money**



airtel
le réseau qui nous unit

ICONPROD & TIME-OUT

Division Agency



POINTE-NOIRE PARIS

Désormais
3 vols par semaine

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

L'OMS lance un appel à un financement durable

Si les efforts déployés pour combattre et éliminer cette maladie ont permis de sauver 3,3 millions de vies depuis 2000, de réduire de 45% le taux de mortalité dans le monde et de 49% en Afrique, l'édition 2013 du rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le paludisme rendu public le 11 décembre conclut à la nécessité de « faire davantage. »

D'après cette analyse, la prévention du paludisme a connu un revers après avoir pris son essor entre 2005 et 2010. L'OMS relève, pour la deuxième année consécutive, un recul dans l'accès aux moustiquaires imprégnées d'insecticide, principalement par manque de fonds.

L'organisation estime qu'un financement durable est nécessaire pour venir en aide au plus de trois milliards de personnes dans le monde qui risquent de contracter le paludisme. Le financement international de la lutte antipaludique est passé de moins de cent millions de dollars en 2000 à près de deux milliards en 2012, auxquels s'ajoutent les financements nationaux d'un montant d'environ un demi-mil-

liard pour cette même année. Cela ne représente toutefois que la moitié des 5,1 milliards nécessaires chaque année pour parvenir à l'accès universel aux différentes interventions.

Faute de financement suffisant et prévisible, les progrès sont également menacés par l'émergence de la résistance parasitaire à l'artémisinine, la composante essentielle des combinaisons thérapeutiques, et de la résistance des moustiques aux insecticides. La résistance à l'artémisinine a été détectée dans quatre pays d'Asie du Sud-Est et celle aux insecticides dans au moins soixante-quatre pays.

Des solutions contre le paludisme

Pour la directrice générale de l'OMS, les progrès enregistrés ne sont pas une raison pour relâcher les efforts. « *En chiffres absolus, le nombre des cas de paludisme et des décès ne baisse pas aussi vite qu'il le pourrait. Le fait que tant de personnes contractent l'infection et meurent après avoir été piquées par des moustiques est l'une des grandes tragédies du XIXe siècle* », note Margaret Chan.

De son côté, l'envoyé spécial du

secrétaire général pour le financement des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) liés à la santé et pour le paludisme, Raymond Chambers, plaide pour plus d'engagements financiers. « *Pour remporter la bataille du paludisme, affirme-t-il, nous devons avoir les moyens d'assurer la prévention et le traitement de la maladie pour chaque famille qui en a besoin. Nos efforts collectifs ne servent pas seulement à mettre un terme aux souffrances inutiles de millions de personnes : ils aident aussi les familles à prospérer et à injecter dans les économies des milliards de dollars que les pays peuvent utiliser autrement.* »

Rien que pour l'année 2012, l'OMS estime qu'il y a eu 207 millions de cas de paludisme ayant provoqué environ 627 000 décès. Et selon les estimations, 3,4 milliards de personnes continuent d'être exposées, principalement en Afrique et en Asie du Sud-Est. Près de 80% des cas de paludisme apparaissent en Afrique, ceci parce que la proportion de la population d'Afrique subsaharienne ayant accès à ce type de moustiquaires est restée large-

ment en deçà des 50% en 2013. Seulement 70 millions de nouvelles moustiquaires ont été distribuées dans les pays d'endémie en 2012, un chiffre bien inférieur au minimum des 150 millions nécessaires chaque année pour garantir une protection à toute personne exposée au risque.

Le rapport indique qu'en 2013, environ 136 millions de moustiquaires ont été distribuées. Les perspectives pour 2014 semblent encore meilleures parce qu'elles indiquent qu'un réel revirement de la situation a des chances de se produire.

S'agissant des tests de diagnostic du paludisme, l'étude signale qu'ils ont continué de s'étendre ces dernières années. De 2010 à 2012, la proportion de cas suspects ayant bénéficié d'un test de diagnostic dans le secteur public est passée de 44 à 64% à l'échelle mondiale. En dépit de ces progrès, des millions de personnes n'ont toujours pas accès au diagnostic et à des traitements de qualité garantie, en particulier dans les pays n'ayant pas un système de santé solide. Le déploiement des traitements préventifs, recommandés pour les nourrissons, les enfants de

moins de cinq ans et les femmes enceintes, a également été lent ces dernières années.

« *Les progrès remarquables accomplis contre le paludisme sont encore fragiles, prévient le directeur à l'OMS du Programme mondial de lutte antipaludique, Robert Newman. Au cours des dix à quinze prochaines années, le monde aura besoin d'outils et de techniques innovantes, ainsi que d'approches stratégiques pour pérenniser et accélérer les progrès.* »

« *Le vote de confiance exprimé par les donateurs la semaine dernière à la conférence de reconstitution volontaire des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme témoigne du succès du partenariat mondial. Mais il nous faut combler le déficit annuel de 2,6 milliards de dollars pour atteindre la couverture universelle et éviter les décès par paludisme, souligne la directrice exécutive du partenariat Faire reculer le paludisme. C'est notre chance historique de vaincre cette maladie* », conclut-il.

Nestor N'Gampoula



CANALSAT

GRANDE TOMBOOLA

ABONNEZ-VOUS OU REABONNEZ-VOUS AVANT LE 31 DECEMBRE ET TENTEZ DE GAGNER Des TV, des tablettes et des abonnements CANAL+ /CANALSAT

149 chaînes gratuites TOUJOURS GRATUIT

EBLACK! AFRICA **Le Père Noël** **LA CHAÎNE DISCO PAR Melody**

www.canalplus-afrique.com

Jeu gratuit avec obligation d'achat, ouvert à toute personne majeure ayant souscrit à un abonnement ou qui se réabonne aux formules CANAL+/CANALSAT entre 9 décembre et 31 décembre 2013 inclus ayant son domicile dans l'un des pays suivants dans lesquels le bouquet CANAL+/CANALSAT est diffusé : Bénin, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Rép. Centre Afrique, RDC, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo. Le tirage au sort en vue de l'attribution des différents lots aura lieu le 1er janvier 2014 et sera réalisé par la Société organisatrice. Règlement du jeu déposé auprès de la SELAR LAY Eric ALBOU & Carole YANA - Huissiers de Justice Associés, 32 rue de Malte - 75011 PARIS. Le règlement est disponible sur demande écrite auprès de la société CANAL+ AFRIQUE, S.A.S. - 48, quai du Point du Jour, 92 659 Boulogne Billancourt Cedex - France (Siège social). Conformément à la loi n°78-17 Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, à ce que les données les concernant fassent l'objet d'un traitement, et, sans motif et gratuitement, à ce que les données les concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale, par le responsable actuel du traitement ou celui d'un traitement ultérieur. Les participants disposent également d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données personnelles les concernant, en écrivant à la Société Organisatrice à l'adresse sus-indiquée.

SAPHIR PIZZA
Toutes nos Pizza à
6.000frs
Livraison domicile +
1000frs
Tel : 22 600 34 03/ 05
602 21 19



ASSURANCES GENERALES DU CONGO
A.G.C.SA
RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER
WWW.AGCCONGO.COM
HAKUNA MATATA!



Camair-Co
L'étoile du Cameroun

GSA CAMAL VOYAGES
CAMAIR-CO CONGO - Brazzaville - Immeuble Yoka Bernard.
Email : resabzv@camair-co.net

SPECIALES FETES DE FIN D'ANNEE CHEZ CAMAIR-CO !!!

Brazza-Douala-Brazza à partir de 155.200 fcfa ttc
Brazza-Douala à partir de 114.200 fcfa ttc
Brazza-Cotonou-Brazza à partir de 208.600 fcfa ttc

Et ce n'est pas tout : PROFITEZ D'1 BILLET GRATUIT APRES 5 VOYAGES !

Nos destinations : **DOUALA – YAOUNDE – KINSHASA - COTONOU – LIBREVILLE N'DJAMENA - GAROUA – MAROUA - PARIS**
3 FOIS PAR SEMAINE : MARDI – JEUDI – DIMANCHE
Contacts : 06 827 07 54 // 05 070 73 74



AMIO Telecom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@ame-telecom.com



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés
 Assurances et Réassurances du Congo
 A Brazzaville : 222 01 40 87 - A Pointe-Noire : 222 04 12 00 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67
www.arc-congo.cg

ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

Débats entre l'Union européenne et les pays ACP

Alors que la date fatidique de la révision du régime commercial préférentiel accordé par l'Union européenne (UE) aux pays du groupe Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) arrive bientôt à son terme, les négociations restent au point mort.

Les accords de partenariat économique (APE) permettent aux pays bénéficiaires d'échapper à l'application de droits de douane et de quotas aux exportations vers l'UE, rappelle Bruxelles. Le calendrier fixé prévoit que les pays du groupe ACP doivent basculer vers de nouveaux APE intérimaires avant le 1er octobre 2014, faute de quoi « ils tomberont dans un régime d'échange moins avantageux en perdant les préférences commerciales prévues par l'Accord de Cotonou. »

Malgré ce calendrier, les pourparlers n'ont pas avancé. Au cours du sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique (les 6 et 7 décembre), qui a réuni une quarantaine de chefs d'État et de gouvernement, le président français Hollande y a fait une brève allusion, précisant que la France était

« favorable à la conclusion du processus de négociation régionale des APE avec des conditions de calendrier et de contenu plus favorables pour les pays africains ».

Africains et Européens doivent se rencontrer en avril 2014 à Bruxelles pour le sommet Afrique-UE, dernier grand rendez-vous de négociation des APE. Un conseiller de Pascal Canfin, ministre français chargé du Développement, pense que « s'il n'y a pas d'accord à cette date, cela va devenir très compliqué. Il faut renégocier rapidement ces ACP, sinon les droits de douane vont augmenter. » Bruxelles explique qu'à ce jour, dix-sept pays du groupe ACP n'ont pas ratifié ou appliqué les accords conclus avec l'UE depuis 2007. Pour certains des pays les moins avancés (PMA), notamment africains, l'enjeu reste encore lointain : certains disposent d'un accès total au marché européen sans réciprocité sur l'ensemble de leurs exportations à destination de l'UE, tout en conservant le régime des APE intérimaires. Pour les autres, ces accords sont aussi synonymes

d'ouverture de leurs marchés domestiques à l'UE.

De vives inquiétudes du côté du groupe ACP

Bruxelles explique que le régime commercial accordé par l'Europe aux pays du groupe ACP serait incompatible avec les règles internationales du commerce érigées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

L'un des responsables de programme de l'ONG française GRET, Laurent Levard, souligne que « d'après l'interprétation que Bruxelles se fait des règles de l'OMC, l'accord commercial doit se libéraliser jusqu'à 80% et dans une période raisonnable, soit quinze ans. » En clair, pour libéraliser les échanges, l'UE propose d'ouvrir son mar-

ché à 100% aux pays africains, ce qui est déjà presque le cas. De leur côté, les pays africains vont devoir progressivement ouvrir leur marché à 80% aux importations européennes d'ici à quinze ans à partir de la ratification des nouveaux accords.

Dans un courrier envoyé au président français à la suite du sommet, l'ONG précise que « l'imposition du modèle d'APE

avec l'abolition de droits de douane, ainsi que la concurrence des produits en provenance d'Europe, qui deviendront plus compétitifs sur le marché africain en profitant de l'exemption de droit de douane.

Laurent Levard déplore que l'Afrique peine à transformer ses matières premières. L'autre difficulté dans les négociations réside dans l'intégration régionale africaine, censée être favorisée par les APE. Or le rapport des sénateurs Jean-Marie Bockel et Jeanny Lorgeoux d'octobre 2013 constate qu'« en l'état des négociations, l'effet inverse est en train de se produire, chaque pays négociant seul des accords différents dans le cadre d'un ultimatum ».

Laurent Levard rappelle que les accords intérimaires sont censés disparaître lorsqu'un accord régional sera signé et que pour l'heure, les négociations se font pays par pays, chacun des accords ayant un contenu différent.

Une situation qui rend difficile la constitution de zones régionales de libre-échange en Afrique.

Noël Ndong

« en l'état des négociations, l'effet inverse est en train de se produire, chaque pays négociant seul des accords différents dans le cadre d'un ultimatum ».

« l'intérimaire existant revient à forcer les pays ACP à accepter la seule ouverture des marchés aux multinationales européennes en lieu et place du partenariat promis. »

Pourquoi les pays africains traînent-ils à signer les APE ?

La plupart des pays craignent des pertes de recettes fiscales

En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville

<p>EDEM KODJO</p> <p>Lettre ouverte à l'Afrique cinquantenaire</p> <p>CONTINENTIA NUIEN / JF MAILLARD</p>	<p>HENRI LOPES</p> <p>LE PLEURER-RIRE</p> <p>Présence Africaine</p>	<p>Albert Camus</p> <p>L'étranger</p> <p>folio</p>	<p>Librio</p> <p>MOLIÈRE</p> <p>L'École des femmes</p> <p>2€</p>	<p>Librio</p> <p>BEAUMARCHAIS</p> <p>La Fausse Suivante ou Le Mariage de Figaro</p> <p>2€</p>
<p>J.-B. Tondouant</p> <p>Chroniques congolaises</p> <p>6</p>	<p>SYLVESTRE OSSISA</p> <p>Écrits époniques du Président Théophile Sissombi Ntombi</p> <p>Force et Justice</p> <p>LES ÉDITIONS DU MAR</p>	<p>BENOÎT MOUNIÉ L'NGHOLE</p> <p>IMAGINONS ENSEMBLE UN INSTANT DANS UN SNOUPOC</p> <p>LES ÉDITIONS DU MAR</p>	<p>Richard-Général LAMBOU</p> <p>QUE JUSTICE SOIT FAITE</p> <p>Nouvelles africaines</p> <p>L'Harmattan</p>	<p>Georges Balandier</p> <p>Afrique ambiguë</p> <p>Éditions africaines d'une préface: maître de l'Autour</p> <p>FOUQUET</p>

OPÉRATION "LIKOFI"

669 "Kuluna" dans les filets de la police

Au-delà de quelques dérapages, il n'a jamais été question des tueries à l'endroit de ces malfrats, a expliqué le ministre de l'Intérieur.

L'opération « Likofi », initiée par la Police nationale pour traquer les délinquants qui, hier encore, insécurisaient la population, est entrain de porter ses fruits. Actuellement, près de 669 d'entre eux ont été mis aux arrêts et attendent d'être déférés devant les Cours et tribunaux. C'est ce qu'a révélé mercredi 11 décembre le ministre de l'Intérieur Richard Muyej réagissant à la question orale du député de l'Union pour la Nation congolaise (UNC), Jean Bertrand Ewanga. celui-ci voulait en savoir un peu plus sur les allégations de tueries impu-



Richard Muyej, ministre de l'intérieur

tées à la police dans la traque aux « *Kulunas* ». Tout en reconnaissant quelques dérapages de certains policiers, Richard Muyej a réaffirmé qu'il n'avait pas été question de procéder à des exécutions

sommaires de ces bandits. L'opération, a-t-il renchéri, se déroule dans le strict respect des textes légaux. En dehors des rares bévues déplorées, les quelques cas malheureux survenus lors de l'opération étaient à met-

tre sur le compte de la légitime défense étant entendu que les policiers devraient faire face aux bandits qui n'hésitaient pas à utiliser tout ce qui était à leur portée pour échapper à la traque.

Toutefois, a indiqué le ministre, cinq policiers ont été interpellés et transférés devant la justice militaire conformément à la loi.

Les réponses du ministre Muyej ont satisfait les députés nationaux, tant de la majorité que de l'opposition, dont les interventions sont allées dans le sens de soutenir l'action initiée

contre les Kulunas. Ces derniers ont du reste été qualifiés de « *terroristes* » et de la sorte, devraient être traités comme tels. Et le député José Makila de rappeler le sort que l'occident réserve aux terroristes qui n'est autre que la mort. « *Quand vous donnez la mort à quelqu'un, vous-même devrez subir le même sort* », a-t-il déclaré. Globalement, les députés ont soutenu l'opération « *Likofi* » qu'ils voudraient voir se poursuivre jusqu'à l'éradication du phénomène « *Kuluna* » mais dans le strict respect des lois qui régissent le pays en matière de protection des droits humains et ce, à la lumière des instruments internationaux auxquels la RDC a librement souscrit.

Alain Diasso

ÉLECTIONS 2011

Plus de trois cent cas de violations des droits de l'homme

Ces statistiques sont contenues dans un rapport du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) dont le souci consiste à tirer des leçons du passé dans la perspective de 2014 et même au-delà.

Le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a publié, le 11 décembre, un nouveau rapport prospectif sur les violations des droits de l'homme commises pendant la période électorale de 2011 en RDC. Dans cette description qui couvre la période allant du 1er octobre 2011 au 31 janvier 2012, le bureau onusien a noté trois cent quarante cinq cas de violations de ces droits fondamentaux qui ont fait au moins sept cent soixante neuf victimes. Dans la catégorisation de ces violations, le bureau onusien a noté qu'au moins quarante et une personnes ont été tuées, alors que cent-soixante-huit personnes ont été victimes d'atteintes à l'intégrité physique. Le BCNUDH a également relevé que presque quatre-cents personnes ont été victimes d'atteintes à la liberté de réunion pacifique, alors qu'il a enregistré quarante et deux atteintes à la liberté d'expression ainsi que dix-huit atteintes à la liberté de presse.

L'impunité

Ce document indique que sur les violations documentées, très peu ont donné lieu à l'ouverture d'une



Un bureau de compilation des résultats, en 2011

enquête ou à la poursuite des auteurs présumés. « *Moins d'une dizaine de violations des droits de l'homme documentées ont donné lieu à la tenue d'un procès* », a noté le BCNUDH. Ce qui l'a amené à dénoncer « *l'inefficacité du gouvernement dans la sanction contre les auteurs présumés de ces différents manquements* ». Alors que dans le nombre de ces auteurs, le BCNUDH a noté les services de sécurité. « *Les forces de défense et de sécurité ont été responsables de plus de la moitié des violations documentées*

», est-il noté. Alors que Kinshasa a été considéré comme la province championne des violences les plus graves. Elle est suivie par le Kasai Oriental.

Pour le BCNUDH, le souci de la publication de ce rapport reste celui de tirer des leçons du scrutin de 2011, dans la perspective de 2014 et au-delà. Cette agence a insisté sur la responsabilité du gouvernement congolais à mener des poursuites judiciaires sans complaisance en vue de punir tous les auteurs de ces manquements.

Lucien Dianzenza

BAS-CONGO

Kimpese s'industrialise

Le ministère de l'Industrie, petites et moyennes entreprises va inaugurer le 13 décembre une nouvelle unité de transformation des fruits, marquant ainsi une avancée dans la concrétisation du projet de création d'un centre agro-industriel dans ce territoire.

Selon les détails fournis par l'ACP, il s'agit d'un projet financé par le gouvernement japonais, et exécuté par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi). Le territoire de Kimpese est en train d'enclencher une ère d'industrialisation, après avoir dépendu totalement de Kinshasa pour l'essentiel de ses approvisionnements. L'inverse deviendra bientôt possible, du moins on le projette déjà. En février 2013, ce projet de création d'un centre agro-industriel dans le Bas-Congo avait donné lieu au lancement officiel d'une unité de transformation du manioc. Le premier volet du projet voyait ainsi le jour, et il allait être suivi par le deuxième et dernier volet qui consistait à mettre en place l'unité de transformation des fruits. Globalement, l'objectif est d'arriver à mener une lutte contre la pauvreté. L'on espère surtout créer des emplois pour les femmes et les jeunes dans ce territoire du reste très sous-urbanisé. La réussite du projet de Kimpese confortera les efforts actuels visant à développer les industries de transformation en RDC dans le secteur de l'agro-alimentaire, un pilier majeur du développement économique du pays en raison de sa capacité à susciter des activités génératrices de revenus. Au-delà, le centre agro-alimentaire de Kimpese traduit aussi une volonté du gouvernement d'accompagner le développement agro-industriel par une formation conséquente de la population dans plusieurs domaines, notamment les bonnes pratiques de production, de fabrication et d'hygiène alimentaire. Il faut ajouter sur cette liste l'initiative l'entrepreneuriat et la gestion, la transformation des produits essentiels pour les populations du Bas-Congo ainsi que la consolidation des petites et moyennes entreprises. Pour l'heure, les filières à développer sont la valorisation du manioc et la transformation des fruits. En l'espace de deux ans, le projet a permis d'atteindre des résultats probants, notamment la construction d'infrastructures pour assurer cette formation et l'hébergement des stagiaires. Près de 2000 étudiants sont attendus.

Laurent Essolomwa

INTERVIEW

Jacques Djoli : « La défense et la sécurité africaines doivent être repensées au niveau de la vision qu'on a de l'État »

En marge du dernier sommet de Paris sur la paix et la sécurité en Afrique, le Vice-président de la commission Défense et sécurité à la Chambre haute du Parlement, le sénateur Jacques Djoli, décortique l'initiative de François Hollande de mettre en place une force africaine de réaction rapide chargée d'intervenir dans des crises armées sur le continent.

Les Dépêches de Brazzaville : Le dernier sommet de Paris réunissant les chefs d'État d'Afrique autour de François Hollande ne confirme-t-il pas la France dans son rôle de gendarme d'Afrique ?

Jacques Djoli : Je ne pense pas. On est là face à une situation de carence stratégique et organisationnelle due à la non-application de l'architecture africaine de défense. Sur ce point, il faudra rappeler que l'Afrique avait une politique commune de défense et de sécurité depuis 2002 en prévoyant une force africaine repositionnée en attente et des brigades régionales. Douze ans après, le continent est toujours nulle part dans la concrétisation de ce projet. Actuellement, l'Afrique est transformée en un foyer permanent de conflit. Aussi bien en Afrique du nord avec ce qui se passe en Égypte avec le printemps arabe qu'en Afrique de l'Ouest avec la crise ivoirienne et la guerre en cours au Mali, les balles crépitent. À cela s'ajoute la situation de la Somalie, de l'Érythrée

et de l'Est de la RDC et de l'Afrique australe avec les soubresauts de la Mozambique. Face à cette situation de crise, l'Afrique n'a pas de réponse. Très souvent, c'est la France qui a des intérêts historiques en Afrique qui intervient. C'était le cas en Côte d'Ivoire, au Mali, et aujourd'hui en République centrafricaine. Cela est la résultante de la faiblesse des États africains incapables de mettre en place des structures de défense efficaces. Et au niveau de l'Union africaine, l'absence de politique commune de défense crée un vide que la France tente aujourd'hui de combler même si elle n'a pas tous les moyens de son action. D'où cet appel de François Hollande aux africains pour la constitution de cette force africaine de réaction rapide avec l'appui de la France qui s'engage à former annuellement 20.000 hommes. Un projet qui va exiger l'apport d'autres bailleurs de fonds comme l'Union européenne. C'est à cause de cette incapacité stratégique africaine en matière de défense qui fait que des pays comme la France soient obligés d'intervenir pour régler des situations aussi complexes comme en Côte d'Ivoire et en RDC.

L.D.B : Ce sommet de Paris ne signe-t-il pas le retour en force de la France-Afrique ?

J.D : Si par exemple l'État malien existait, la France ne serait pas intervenue. C'est parce qu'il se développe des zones de terrorisme, de trafic de drogue qui ont un impact sur les autres pays qu'il faut comprendre l'attitude de l'Hexagone. Vous ne pouvez pas empêcher un État de développer une stratégie internationale pour la prévention des conflits qui peuvent perturber son espace interne. Il ne faut pas faire la mythologie autour de la France-Afrique mais plutôt développer des politiques africaines de défense efficaces.

L.D.B : Est-il logique de demander aux États africains démunis et sans moyens de se prendre en charge ?

J.D : La politique de défense ou la vision géostratégique d'un État telle que posée par la France ne se définit pas seulement sur le plan militaire. Le volet stratégique, le volet défense et militaire participent à une vision. La France a fait d'abord le constat selon lequel l'Afrique, malgré ses conflits, est un continent d'avenir qui regorge des plus grandes ressources naturelles et minérales telles que l'Uranium et le pétrole dont elle a grandement besoin. Et ce marché africain semble échapper à la France au profit des pays comme la Chine et l'Inde. Étant presque en récession économique avec un taux de croissance de

moins de 1%, la France tient à combler cette contraction économique et veut regagner le marché africain. D'où sa contribution en matière de défense pour réaffirmer son rôle au sein du Conseil de sécurité de l'Onu et défendre ses intérêts stratégiques et économiques en Afrique.

L.D.B : Au-delà de la question de manque des moyens, l'Afrique ne souffre-t-elle pas aussi d'une absence de leadership à même d'organiser efficacement sa défense ?

J.D : Mettre en place une armée requiert également une vision politique. La politique de défense fait partie de la politique globale de sécurité. Il y a là une dimension politique qui répond à la question fondamentale ; quelle armée et quel État pour quel type de régime ? Si on ne sait pas pourquoi on a l'armée, celle-ci peut devenir un danger pour le régime. Pour définir une armée républicaine, il faudra d'abord s'interroger si vous voulez installer un régime démocratique ou dictatorial. Et l'armée viendra soutenir les valeurs républicaines. Si dès le départ, il n'y a pas clarification du rôle de l'armée, sur son rôle de défense, nous aurons forcément toutes ces contradictions qui posent aujourd'hui problème. En d'autres termes, lorsque vous avez des politiques restrictives en matière des droits de

l'homme, des libertés individuelles, c'est-à-dire, la non-convergence entre les intérêts des dirigeants et ceux de la population, vous aurez forcément des armées nationales faibles introverties qui, au lieu de défendre le territoire national, deviendront tracassières. Au niveau de l'Afrique, il n'y a pas une volonté commune d'asseoir une véritable union africaine en termes de vision. C'est pourquoi Mandela a beaucoup souffert pour tenter de mettre en place cette vision commune. Et l'Afrique du Sud a connu pas mal de déboires notamment en Centrafrique où son armée a été chassée par les rebelles de la Séléka pour se réfugier en RDC. Il y a donc un problème de volonté politique.

L.D.B : Votre mot de la fin

J.D : On doit dire que la défense et la sécurité africaines doivent être repensées au niveau de la vision qu'on a de l'État, ou mieux, à partir de la définition de l'État, de ce qu'en RDC nous appelons la « restauration de l'autorité de l'État » ou encore cohésion nationale. C'est à partir de ces concepts qu'on pourra définir quel type d'armée nationale républicaine et professionnelle mettre en place dans une région à démocratiser située aux antipodes des États à vocation fasciste.

Alain Diasso

MINES

Une réforme « réfléchie » s'impose

Le tout dernier atelier organisé en novembre dernier dans le cadre des pourparlers entre le gouvernement, la société civile et les miniers sur la révision du Code minier s'est clôturé « officiellement » par un succès relatif, car il a ouvert, certes, la voie aux prochaines étapes du processus très laborieux, mais certains experts ont l'impression d'un goût d'inachevé en raison de l'absence de toute priorisation claire des actions à mener pour redresser progressivement le secteur minier.

En effet, il a fallu trois colloques pour arriver à une position commune du secteur privé. Les résolutions et autres recommandations produites par les quatre commissions en charge de l'administration et gestion des droits miniers, de la responsabilité sociale et environnementale, du régime fiscal et douanier et d'échange, et enfin de l'industrie et du commerce, ont soulevé d'intenses discussions et permis de dégager des convergences et divergences sur plusieurs questions débattues. Ces commissions étaient, pour la circonstance, constituées des juristes ainsi que des experts miniers. L'on retiendra la note d'optimisme du gouvernement, rassurant les participants sur la prise en compte de toutes les recommandations et observations des

commissions dans les tracts de l'avant-projet de loi modifiant et complétant le Code minier qui sera transmis au gouvernement pour examen et orientation avant sa transmission au Parlement. Et une date est même arrêtée pour son dépôt au Parlement : mars 2014. Mais rien n'est encore sûr avec le retard accumulé dans la mise en place d'un gouvernement de cohésion nationale. Malgré tout, la cérémonie de clôture qui s'en était suivie, ne l'était pas pour tout le monde. Sur le bilan du Code minier entre 2002 et 2010, commenté plutôt positivement par les parties prenantes, quelques experts contactés par la rédaction ont réitéré leurs préoccupations, d'autant que, selon eux, un effort de pragmatisme aurait dû pousser les parties prenantes à un constat accablant. Le Code n'a pas été suffisamment appliqué pour donner lieu à une évaluation réellement objective. Autre constat toujours aussi accablant à leurs yeux, objectif, le faible résultat atteint dans la découverte des nouveaux gisements. En dehors de la Kamao, avec la société African mineral, tous les autres permis de recherche octroyés n'ont pas pu être transformés en permis d'exploitation depuis l'ouverture du Cadastre minier. Selon lui, les permis d'exploitation

sont octroyés essentiellement sur des anciennes concessions des entreprises publiques de l'État qui ont bénéficié par le passé des recherches préliminaires. Une critique rejetée par certains miniers. Ceux-ci ont précisé que le choix d'explorer ne prédispose pas nécessairement à un succès. Pourtant, ont confié les experts, cette contre-performance doit davantage orienter le gouvernement sur les premières étapes de sa réforme. Pour eux, il faut commencer par une restructuration en profondeur de l'administration minière en lui dotant des moyens techniques et financiers appropriés pour mener à bien ses tâches vis-à-vis des compagnies minières détentrices des permis de recherche ou d'exploitation. En se référant au répertoire 2011 du Cadastre minier, il en existe environ 332, mais très peu d'entre elles font des paiements significatifs. Selon eux, le défi n'est pas tant de rechercher davantage de recettes mais plutôt de s'assurer que l'État, à travers ses ramifications, soit en mesure d'assurer un suivi rigoureux. À cet effet, ils ont invité le gouvernement à ne pas confondre l'ombre et la proie dans cette réforme minière, et à prioriser ce qui apparaît pour eux comme les vrais défis à relever.

Laurent Essolomwa

LUTTE CONTRE LES MALADIES RÉNALES

La prévention et le dépistage précoce recommandés

L'ampleur de maladies rénales inquiètent plus d'un congolais. Et le meilleur moyen pour prévenir ces maladies demeure la prévention et le dépistage précoce.

C'est la grande recommandation issue du premier séminaire international de Néphrologie qui vient d'être organisé par la faculté de médecine de l'Université de Kinshasa (UNIKIN) autour du thème « Maladies rénales : du diagnostic à la prise en charge thérapeutique ». La prise en charge médicale de ces maladies, à en croire le Dr François Lepira, est onéreuse. Seule la prévention est une arme efficace pour éviter ces maladies. « *une fois atteint des maladies rénales, la dialyse de celles-ci est très coûteuse en équivalence de trois mille dollars américains* ». Au stade de diagnostic pour la prévention et le dépistage, les patients doivent soigner l'hypertension et le diabète, deux grandes causes de ces maladies rénales, suivies de l'infection à VIH/sida. Des médecins venus des cliniques universitaires de Kinshasa, de l'hôpital général de référence de Kinshasa, des hôpitaux de Lubumbashi au Katanga, de Bukavu au Sud-Kivu et de Matadi au Bas-Congo ont pris part à ce séminaire international organisé par la faculté de médecine de l'UNIKIN en partenariat avec la société internationale de néphrologie (Isn-go) et l'Association européenne de néphrologie et Dialyse (Era-edta) avec le soutien des organismes WWW.wage-nia.com, The Smile of Heath. Au cours de ce séminaire, plusieurs sous-thèmes ont été développés notamment la surveillance d'une séance d'hémodialyse, des soins des infirmiers des cathéters de dialyse, la surveillance infirmière d'une fistule artério-veineuse et techniques de ponction. Les participants ont aussi eu des informations sur la prévention des infections en hémodialyse, sur la préparation du malade à la pose du cathéter, sur le test de perméabilité membranaire péritonéale et prescription adoptée, diagnostic et prise en charge des complications non infectieuses. Notons que les maladies rénales n'ont pas des symptômes spécifiques. Raison pour laquelle, elles sont toujours dépistées tardivement, alors qu'une prise en charge précoce et appropriée permet de ralentir ou de stopper leur évolution. Il faut savoir qu'il y a beaucoup de maladies qui peuvent toucher les reins et les abîmer, qu'elles soient d'origine mal formatives et congénitales, héréditaires, ou encore acquises... Les maladies rénales peuvent être causées par des infections, liées par exemples à certains microbes. Elles peuvent aussi être dues dérèglements spontanés du système immunitaire, ou encore par l'absorption de substances toxiques pour le rein, notamment certains médicaments. Les maladies qui atteignent les vaisseaux sanguins, comme l'hypertension artérielle et le diabète, sont aussi à la base des maladies rénales.

Alaine Nzuzi

CHAN 2014

Vingt-huit Léopards locaux présélectionnés

Santos Muitubile a retenu huit joueurs de Mazembe, sept de V.Club, cinq du DCMP, trois de Dragons, deux de Sanga Balende, deux autres de Don Bosco et un joueur de Shark XI en vue d'intensifier la préparation de la sélection nationale composées des joueurs évoluant au pays pour le CHAN 2014 prévu en Afrique du sud en 2014.

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) a, le mercredi 11 décembre, rendu publique une liste de vingt-huit présélectionnés pour intensifier la préparation du Championnat national d'Afrique (CHAN) prévu du 11 janvier au 1er février 2014 en Afrique du Sud. Selon le programme élaboré par le sélectionneur des Léopards locaux Santos Muitubile, le groupe sera mis au vert du vendredi 13 au jeudi 26 décembre 2013 à Kinshasa. Une liste de vingt-trois joueurs sera ensuite publiée pour un stage à Polokwane en Afrique du Sud jusqu'au coup d'envoi de la compétition.

Notons-le : huit joueurs du TP Mazembe font partie des présélectionnés ; ils ne figuraient pas sur la première liste de Santos Muitubile lors du démarrage de la préparation, étant retenus dans leur club qui disputait la Coupe de la Confédération. Signalons aussi que Santos Muitubile n'a retenu aucun joueur du FC Saint-Eloi Lupopo



Les Léopards locaux de la RDC

qui pourtant fait un championnat national exemplaire, avec leur buteur maison, Mugalo et surtout le très prometteur gardien de but Joseph Bulayima, ancien de Dragons et du Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa et neveu de l'ancien gardien de but international Bulayima du DCMP et de Rotterdam aux Pays-Bas.

On retrouve parmi les vingt-huit présélectionnés de Santos Muitubile, outre les huit joueurs de Mazembe qui sont très souvent sur le banc des réservistes des Corbeaux de Mazembe, sept joueurs de l'AS V.Club, cinq joueurs du

DCMP. La liste se poursuit avec trois joueurs de l'AS Dragons qui n'évoluent même pas au championnat national, mais à l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfkin) ; il y a également deux joueurs de Don Bosco de Lubumbashi, deux de Sanga Balende de Mbuji-Mayi et un de Shark XI FC. Les vingt-huit joueurs retenus sont donc les gardiens de but Robert Kidiaba (Mazembe), Hervé Lomboto (V.Club), Joseph Kubidisa (Sanga Balende) et Kanyinda (Dragons) ; les défenseurs convoqués sont Éric Nkulukuta (Mazembe), Jean Ka-

susula (Mazembe), Hervé Ndonga (Mazembe), Joël Kimwaki (Mazembe), Ebunga Simbi (V.Club), Thierry Kasereka (V.Club), Beaubo Ungenda (DCMP), Manitu Matondo dit « Zododo » (DCMP) et Bangala Litombo (DCMP).

Au milieu de terrain, on remarque les convocations de Patrick Ilongo (Mazembe), Lema Mabidi (V.Club), Guy Lusadis (V.Club), Héritier Luvumbu (V.Club), Mbidi Mavuanga (DCMP), Mukoko Mayayi (DCMP) et Platini Mukuna (Sanga Balende). Enfin, les attaquants retenus par Santos

Muitubile sont Eric Bokanga (Mazembe), Firmin Mubele (V.Club), Trésor Mputu (Mazembe), Eddy Ngoyi Emomo (Shark XI FC), Monzele (Dragons), Mavuba Nlandu (Dragons), Reagan Mpembele (Don Bosco) et Eric Kabulu Don Bosco.

L'on rappelle que les Léopards avaient remporté la première édition du CHAN en 2009 en Côte d'Ivoire et s'étaient arrêtés en quart de finale à la deuxième édition au Soudan en 2011, éliminé par la Tunisie qui avait finalement remporté le trophée.

Martin Enyimo

NORD-KIVU

Le ministre de la Santé publique lance la campagne de vaccination à Rutshuru

Les enfants vivant dans le territoire de Rutshuru, autrefois fief des rebelles de M23, situé à quatre-vingt kilomètres de Goma dans la province du Nord-Kivu vont enfin être vaccinés.

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi qui séjourne dans ce coin du pays vient de lancer une campagne de vaccination des enfants contre la rougeole et la polio.

Cette campagne cible plus de quatre millions enfants âgés de six à dix ans qui seront vaccinés contre la rougeole et plus de deux millions enfants dont l'âge varie de zéro à cinq ans vont être vaccinés contre la polio. Il est aussi prévu la supplémentation en vitamine A de plus de deux millions enfants âgés de six mois à cinq ans. Par contre, ceux âgés de un à cinq ans seront déparasités au mebendazole.

Pour le ministre de la Santé publique, cette campagne permettra d'éliminer ces maladies qui aggravent la mortalité chez les enfants. « Pour que ces maladies tueuses et évitables soient éliminées en RDC, tous les enfants âgés de six mois à dix ans doivent être vaccinés contre la rougeole, et ceux âgés de zéro à cinq ans vont être vaccinés contre la polio. Particulièrement les enfants du Nord-Kivu et du Sud-Kivu qui ont été marginalisés à cause des difficultés d'accès dues aux guerres récurrentes... ».

De son côté, la représentante de l'Unicef, Barbara Bentein pense que tous les enfants congolais ont droit de grandir en bonne santé. Dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, rappelle-t-elle, les enfants ont payé le lourd tribut de la guerre qui a entraîné

l'insécurité et les déplacements de populations. « Aujourd'hui, c'est notre responsabilité collective, en tant que parents, agents de santé et mobilisateurs sociaux, en tant qu'autorités et partenaires de les protéger contre les maladies évitables par la vaccination », reconnaît Barbara Bentein.

Le représentant de l'OMS, le Dr Joseph Cabore, pense, quant à lui, qu'avec le rétablissement de la sécurité et de l'autorité dans ces deux provinces, « tous les espoirs sont permis pour atteindre et vacciner chaque enfant contre la polio et la rougeole. Tous les enfants vivant dans ces deux provinces ont droit d'être protégés contre ces maladies évitables grâce à la campagne de vaccination de masse ».

Aline Nzuzi

CORRUPTION

Mille milliards de dollars versés en pots-de-vin chaque année

La Banque africaine de développement (Bad) a fait état d'une ampleur inquiétante du phénomène dans le monde, et a appelé les décideurs africains à s'impliquer dans la lutte contre la pratique responsable de pertes énormes dans le continent africain.

Selon ses estimations, au moins 2600 milliards de dollars sont engloutis par la corruption, soit près de 5% du PIB mondial. Les conséquences sont, entre autres, le détournement des ressources importantes pour le continent africain, sans compter la mauvaise gouvernance et le développement des réseaux criminels. Cette situation devrait pousser obligatoirement à une mobilisation sans précédent de l'Afrique face à ce phénomène qui lui prive des ressources substantielles pour son développement. Au pire des cas, il contribue à la désarticulation de la prestation des services, et érode progressivement les institutions africaines. Il faut ainsi le combattre avec créativité, a estimé la Bad. Cela exige l'intervention indispensable des pouvoirs publics et de la société civile. Si aucun pays ne peut prétendre échapper au phénomène, il s'impose aux sociétés à des degrés différents. Et la Bad s'inquiète malheureusement du niveau de tolérance qu'il rencontre. Entretemps, la Bad en a profité pour réaffirmer sa détermination à faire aboutir sa politique de tolérance zéro, à travers le pilier lié à la gouvernance dans sa Stratégie décennale 2013-2022. Dans son plan d'action, elle a identifié une série d'objectifs à l'échelon sectoriel, national et régional. Elle reste convaincue que la lutte contre la corruption est également un maillon important de la lutte contre la pauvreté. Dans son analyse, la Bad s'est étendue quelque peu sur les circonstances favorables à la corruption. Il y a, notamment, les projets financés par les banques de développement internationales, pour la simple raison qu'ils sont perçus dans l'imaginaire comme des fonds venant de l'extérieur. Les contrats juteux autour des programmes d'infrastructures, par exemple, accentuent les craintes sur les pots-de-vin et autres malversations. Sous l'effet de la corruption, les fonds se volatilisent. C'est le projet qui s'en trouve bloqué ou est réalisé partiellement, avec des matériaux de mauvaise qualité.

Laurent Essolomwa

FOOT-COUCPE DE FRANCE

Otis N'Goma et St-Amand contre IC Croix en 32^e de finale

C'est une belle aventure que vit l'ancien sélectionneur adjoint des Léopards de la RDC, Otis N'Goma Kondi, avec Saint-Amand-les-Eaux, club évoluant en Division d'honneur en Ligue du Nord Pas-de-Calais en France.

Cette formation qu'il entraîne depuis l'été dernier s'est qualifiée pour les 32^e de finale de la Coupe de France de football et va affronter l'IC Croix (CFA 2) pour une qualification en 16^e de finale de cette compétition. C'est le résultat du tirage au sort effectué le lundi 9 décembre 2013. L'ensemble du club espérait jouer les 32^e de finale de la Coupe de France contre un club de la L1.

Réagissant sur Eurosport, l'entraîneur Otis N'Goma a déclaré : « on va tout faire pour essayer de faire plaisir à nos supporters. On ne maîtrise pas le tirage



Entraîneur de Saint-Amand, Otis N'Goma réagit après le tirage des 32^e de finale de la Coupe de France

même si on a des envies. On va faire honneur au football amateur ». Le défenseur Matthieu Galant a exprimé aussi sa déception sur le tirage : « On a un peu les boules. On sait que ce sera compliqué, Croix est une très belle équipe. Ils sont invaincus en CFA 2.

Il va falloir évacuer la déception. C'est dommage, parce que les 32^e, c'est l'occasion de jouer une Ligue 1. C'est le rêve de tous les footballeurs amateurs. Là, on est à domicile, on sait qu'on a encore la possibilité d'aller chercher les 16^e de finale. À

nous de les faire douter. ». Actuellement 4^e au classement de la Ligue du Nord avec 23 points derrière Tourcoing (31 pts), Saint-Omer (29 pts), et Béthune (26 pts), le club entraîné par Otis N'Goma a réalisé un parcours jusque-là fabuleux en Coupe de France. Saint-Amand a commencé par éliminer Tourcoing leader en championnat, avant de sortir de la course Le Havre (Ligue 2) de son poulain en sélection congolaise Distel Zola au septième tour. Sa dernière victime a été la formation alsacienne de Dinsheim (DH), largement battu, le dimanche 8 décembre 2013, par cinq buts à deux. Et pourtant, Saint-Amand a été mené par un but à deux à la pause. Mais le discours d'Otis N'Goma a galvanisé ses poulains qui ont inscrit quatre buts en deuxième période, obtenant

de fait leur sauf-conduit pour les 32^e de finale.

Le prochain adversaire, IC Croix, est premier en CFA 2, avec 8 matches, 8 victoires, 22 buts marqués et 5 encaissés. Mais le président de Saint-Amand, Nicolas Fayol paraît confiant : « On sait qu'on peut y croire, mais il y a un risque. On comptera sur l'intelligence de jeu des joueurs, leur talent, leur capacité à se transcender ».

Quant à Otis N'Goma, il refait pratiquement l'aventure vécue avec Cambrai en Coupe de France qui avait été arrêtée en 32^e de finale de la Coupe de France face à Marseille dans un match qui était allé jusqu'à la prolongation. Peut-être cette fois-ci, atteindra-t-il les 16^e de finale et enfin affronter un club professionnel de L1.

Martin Enyimo

FOOT BALL

Alain Kaluyitukadioko et Yves Diba chasseurs de but au Qatar

Les attaquants internationaux congolais, Alain Kaluyitukadioko et Yves Diba Ilunga, effectuent une saison fabuleuse au championnat du Qatar.

Buteurs lorsqu'ils évoluaient au pays, ils sont actuellement des terreurs des défenses adverses à la D1 qatari. Avec plus de deux saisons au Qatar, Alain Kaluyitukadioko, ancien de V.Club et du TP Mazembe de Lubumbashi, est actuellement le meilleur buteur au Qatar au sein de la formation d'Al Ahli Doha, avec un total de huit buts inscrits en onze journées. Et il a été l'un des artisans de la victoire de son club sur El Jaish (3-2) le vendredi le 6 décembre 2013; il a marqué à la 58^e minute de jeu, permettant ainsi à Al Ahli Doha d'occuper la 9^e position au classement.

Alain Kaluyitukadioko -qui est coéquipier en club d'un autre international congolais, Patou Kabangu, également titulaire lors de ce match de la 11^e journée- a détrôné le Marocain Anouar Diba à la tête des buteurs, le devançant d'un but. Pour sa part, Yves Diba Ilunga a émergé du lot lors de la cuisante défaite de son équipe Al Sailiya domicile (2-5), à l'occasion de la 11^e jour-



Yves Diba et Alain Kaluyitukadioko, buteurs congolais au Qatar

née, face à Al Saad. Yves Diba a inscrit l'un de deux buts de son équipe, se propulsant à la troisième place au classement de buteurs, avec désormais six réalisations à son compte. Et au classement général Al Sailiya quitte le podium pour se retrouver à la 4^e place. Formé dans Mikishi de Lubumbashi, Yves Diba a successivement porté les maillots du FC Saint-Eloi Lupopo, de l'AS V.Club, de Narjan et Al Raed en Arabie Saoudite, avant de changer d'air pour se retrouver à Al Sailiya au Qatar.

M.E.

GOMA

Des artistes réfléchissent sur la création d'un marché des arts

Le souhait a été émis lors du colloque organisé par Mutaani Label dans le cadre du festival Buzz'Art.

Plus de 100 jeunes vidéastes, danseurs, sculpteurs et peintres de la ville de Goma et de la région ont pris part à cette activité qui a mis l'accent sur la création d'un marché des arts et sur la circulation des artistes dans la région. Les orateurs, notamment Sekombi Katondolo de Mutaani label, ont également abordé la question de l'art et l'administration, outil important pour les artistes. Des

partages d'expérience ont également été organisés avec notamment le groupe Ingoma Nsya et la structure Yole!Africa. Cette dernière est un centre de création artistique et d'échange culturel basé à Goma et à Kampala. Fondée en 2000 par le cinéaste congolais, Petna Ndaliko et l'anthropologue néerlandais Ellen Lammers, Yole! Africa a pour mission de promouvoir la paix à travers l'art et la culture et opère également comme une plateforme d'échange où les jeunes de différentes origines et couches so-

ciales se rencontrent pour s'exprimer à travers leurs talents. Les artistes présents au colloque ont pu ainsi avoir les clés nécessaires à la création d'un marché local à Goma qui pourrait alimenter toute la région. Débuté depuis le 10 décembre dernier, le festival Buzz'Art se termine le 15 décembre prochain. Initié par la structure Mutaani Label, une maison de production basée à Goma, le festival a pour objectif de créer un réseau d'artistes et de devenir à la fois une plateforme d'échanges entre les professionnels de la musique, de la danse contemporaine et urbaine, des artistes plasticiens, des opérateurs culturels et des jeunes passionnés de culture. Le festival constitue ainsi une opportunité de renforcer les capacités de ces derniers et de relever le niveau de la création artistique locale et la technicité des jeunes talents.

Patrick Kianimi



Une vue des artistes pendant le colloque (Photo Mutaani.com)

RESTRUCTURATION DES LIGUES

Serge Magloire Nzahou élu président de la ligue de volley-ball

Après la Bouenza et le Niari, la Fédération congolaise de volley-ball a organisé ce jour 12 décembre au siège de la direction départementale des sports de Pointe-Noire, l'assemblée générale élective de la ligue départementale qui a été sanctionnée par l'élection de Serge Magloire Nzahou.

Élu pour un mandat de deux ans, le nouveau locataire de la ligue de Pointe-Noire succède à Landry Matsimi Makita. Serge Magloire Nzahou a dominé son challenger, Édouard Okiémou de deux voix, soit sept voix à cinq. Cependant, il a la lourde mission de réorganiser la discipline afin de susciter l'éveil des clubs disparus et la création des nouveaux puisque la ligue de Pointe-Noire est partie de six équipes à une seule en activité qui est l'AS Cheminot.

« Je vais prendre les responsabilités qui sont les miennes. Le volley-ball à Pointe-Noire est comme un enfant souffrant de l'anémie, sinon en réanimation. J'ai la culture des résultats, je crois que dans deux ans nous reviendrons dans cette même salle, peut-être pour une réélection ou pour rendre le tablier mais, jugez-nous aux résultats », a déclaré le nouvel élu. Serge Magloire Nzahou entend bâtir sa politique sur la formation

des jeunes. « Je ne peux plus compter sur les joueurs qui sont à la fin de leur carrière. Avec mon équipe nous allons travailler pour former les jeunes car, l'espoir du volley-ball est aux mains des jeunes. C'est par-là que nous allons commencer », a-t-il assuré. Il a en effet demandé au département des sports et à la

apaisé après avoir connu une belle aventure à la ligue », a indiqué le président de la commission médicale et membre du commissariat aux comptes de la Fécovo. Clôture des travaux, le directeur départemental des sports de Pointe-Noire a souhaité bonne chance à la nouvelle équipe dirigeante de la ligue à qui il a

Les membres du bureau exécutif de la ligue de Pointe-Noire

- Président :** Serge Magloire Nzahou
- Vice président :** Fortuné Mvémbé
- Secrétaire général :** Taid Nzolamesso
- Trésorière générale :** Sévérine Ndouri
- Membre :** Guy Malana

- Commissariat aux comptes**
- Président :** Guy Georges Ndinga
- Membre :** Jérôme Tchitembo

fédération de les accompagner. « Je n'ai pas une baguette magique pour travailler tout seul mais, je compte sur tous ceux qui aiment la discipline pour relever ce défi », a-t-il ajouté. De son côté, le président sortant, Landry Matsimi Makita qui s'était déclaré non partant pour un second mandat pense qu'il a accompli sa mission après un bilan qu'il a jugé positif. « J'ai fait ce que je pouvais, je laisse le temps aux autres d'apporter leur touche. Je pars avec un cœur

demandé plus d'effort au travail. « Nous attendons que cette nouvelle équipe se mette à l'œuvre pour que le volley-ball puisse revivre dans notre département comme à l'époque », a indiqué Joseph Ndinga-Biankou. Serge Magloire Nzahou est ancien sociétaire de l'AS Cheminot de 1988 à 1990. Il a participé également au championnat national. Agé de 42 ans, l'opérateur économique est père de trois enfants.

Charlem Léa Legnoki

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Ligue des champions

Ligue des champions, 6^e et dernière journée de la phase de poules
Groupe C

Remplaçant, Delvin Ndinga est entré à la 89^e lors de la victoire de l'Olympiakos face à Anderlecht (3-1). Ce succès permet à la formation hellénique de s'emparer de la deuxième place du groupe, devant Benfica, pourtant vainqueur du PSG (2-1). Et d'accéder aux huitièmes de finale. Une belle histoire pour Ndinga, prêté par Monaco à la fin du mercato : éliminé avec Auxerre en 2010-2011, le

Ponténégrin va découvrir les matchs à élimination directe de la prestigieuse Coupe aux grandes oreilles. À condition de jouer, ce qui n'était pas le cas lors des deux derniers matchs de son équipe.

Groupe H
Étrillé au Camp Nou par le Barça (1-6), le Celtic de Glasgow termine son parcours européen à la 4^e place du groupe, avec 3 points. L'équipe de Steven Mouyokolo est donc éliminée.

Camille Delourme

BASKET-BALL

Les résultats des Congolais de la diaspora en Eurocup et en NBA

Eurocup, 9^e et avant-dernière journée, groupe C

Déjà éliminé, le Paris-Levallois joue un bien mauvais tour à l'ASVEL en allant s'imposer à Villeurbanne (74-72). Giovan Oniangué a été l'un des meilleurs Parisiens avec 16 points (3/3 aux tirs, 3/5 aux tirs primés, 1/2 aux lancer-francs), 2 passes décisives, 2 passes commises pour 2 subies et +15 d'évaluation en 38 minutes. Dans les rangs adverses, Paccelis Morlende s'est bien défendu avec 8 points (2/3 aux tirs primés, 2/2 aux lancer-francs), 1 rebond défensif, 3 passes décisives, 2 interceptions, 1 bloc défensif, 2 fautes commises pour 3 subies et +14 d'évaluation en 18 minutes. Avec cette défaite, l'ASVEL voit une qualification s'éloigner avant la 10^e et dernière journée qui verra le club lyonnais se déplacer à Valence. Le club

espagnol est à la lutte avec l'ASVEL mais reste en ballotage favorable avec 5 victoires contre 4 et une différence de points favorable (+127 contre -61).

États-Unis, NBA, 20^e et 21^e journées

Le 11 décembre, Oklahoma s'est imposé à Atlanta (101-92). Avec 19 points (7/14 aux tirs, 5/7 aux lancer-francs), 10 rebonds (dont 8 défensifs), 1 passe décisive, 4 fautes commises, 1 perte de balle, 2 blocs défensifs et +22 d'évaluation en 33 minutes. Toujours en déplacement, le Thunder l'emporte à Memphis (116-100). Serge Ibaka compile 12 points (6/14 aux tirs), 7 rebonds défensifs, 3 passes décisives, 3 fautes commises, 3 pertes de balle, 2 blocs défensifs et +13 d'évaluation en 33 minutes.

C.D.

Nous vous offrons le monde au départ de Brazzaville

ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com ; Relation clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E - mail: relationclients@flyecair.com

MARINE MARCHANDE

Les agents formés sur la réalisation d'audit

L'atelier national en République du Congo sur le programme facultatif d'audit des États membres de l'Organisation maritime internationale (OMI) a été ouvert le 9 décembre à Pointe-Noire par Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la Marine marchande.

L'audit facultatif des États membres de l'OMI, une organisation régie par la résolution A.974 de la 24e assemblée générale, a été rendu obligatoire lors de la 28e assemblée générale de cette même OMI, et ce, à partir de 2016 avec une période transitoire de quatre ans. Ces assises, qui ont eu lieu du 25 novembre au 4 décembre, ont permis d'adopter une nouvelle résolution qui définit le cadre et les procédures applicables par l'ensemble des États membres dans la recherche d'une application uniforme et efficace des instruments de l'organisation.

« L'institutionnalisation du programme d'audit a été la volonté des États membres de l'Organisation maritime

internationale à la suite de l'adoption en novembre 2009, de la Résolution A.1086 de la 26e assemblée générale sur l'évolution du programme facultatif d'audit. Celui-ci a mis en évidence les effets des États dans la mise en œuvre des obligations et responsabilités découlant de la ratification des conventions maritimes internationales », a déclaré le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou. Le nouveau régime

obligatoire d'audit des États membres de l'OMI est basé sur des principes fondamentaux, tels que la cohérence, la viabilité et l'approche pragmatique des auditeurs. Ce qui lui



Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou prononçant son discours. Crédit photo* Adiac*

confère plus d'efficacité.

En s'adressant aux experts et consultants de l'OMI, le ministre a ajouté : « Votre expérience en matière d'audit des membres de l'OMI ras-

sure l'ensemble de la communauté maritime nationale ; et votre capacité de transmission des connaissances dans le respect des normes en matière d'audit

permettront aux cadres et agents des structures du secteur maritime de s'attacher résolument à l'étude approfondie du cadre juridique qui régit l'audit, à savoir la résolution sur le document cadre et procédures d'audit des États membres de l'OMI révisée et la résolution sur l'application de instruments de l'OMI. » Pendant cette formation, deux journées seront consacrées au Mock-Audit, c'est-à-dire aux entretiens des experts avec certains cadres et agents responsables des diverses actions réalisées, dans le cadre des obligations de notre pays en tant qu'État du pavillon, État du port et État côtier.

L'Arrêté n°17896/MTACMM-CAB du 22 novembre 2013 portant application du programme facultatif d'audit de l'OMI en République du Congo, constitue le cadre juridique national en matière d'audit et couvrira à cet effet la période transitoire jusqu'à l'entrée en vigueur du régime obligatoire en 2016.

Hervé Brice Mampouya

Le CFCO lance le premier train EXXARO sur Brazzaville

Le premier train d'essai technique de la société de minerai EXXARO a été lancé le 7 décembre à la gare de Pointe-Noire par le ministre d'Etat, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Rodolphe Adada. La cérémonie s'est déroulée en présence du nouveau directeur général du Chemin de fer Congo Océan, Jean-François Coutin et du préfet de la ville de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka

Composé de deux locomotives et de 31 wagons, ce train est selon le directeur de l'exploitation, le plus long et chargé qui n'est jamais roulé sur la voie ferroviaire congolaise depuis 20 ans. Destiné pourtant au transport du fer de Mayoko il a pour son essai de contrôle technique et de conformité, assuré le transport des produits comestibles notamment, la farine, la viande, le poisson salé et congelés...

Donnant le coup d'envoi du premier train EXXARO, le ministre a souligné la volonté du gouvernement d'améliorer la situation du CFCO car d'après lui, quand le chemin de fer va mal c'est toute l'économie du pays qui en souffre. « Les efforts très importants sont faits pour redresser la situation du CFCO et aussi face aux défis que cette entreprise va avoir dans les années à venir en particulier le défi du transport des minerais. C'est dans ce cadre que la société EXXARO a acquis un certains nombres de locomotives, huit déjà et 90 wagons et ils ont accepté de mettre à la disposition du CFCO un certains nombre de matériel qui a permis de faire ce train qui roule sous la responsabilité du CFCO même si le matériel a été prêté par EXXARO », a indiqué Rodolphe Adada.

Il a encouragé ce partenariat entre les deux sociétés et a incité d'autres opérateurs de suivre cet exemple. « Ceci préfigure éga-



lement la possibilité demain de voir les opérateurs ferroviaires non seulement le CFCO, les autres comme EXXARO de se soutenir les uns les autres parce que c'est l'intérêt de tout le monde à travailler ensemble. Il est important de remercier la société EXXARO », a-t-il martelé tout en regrettant l'absence de l'ambassadeur de l'Afrique du Sud à cette cérémonie, ce dernier pris par le décès du président Nelson Mandela puisque d'après lui sur ce train, il y a la coopération non seulement entre les opérateurs mais aussi entre les États. « C'est donc un train de l'espoir pour nous ». Le ministre a à cet effet, félicité le directeur général du CFCO pour avoir pris cette décision de faire ce train spécial pour l'alimentation. « C'est un train de l'espoir et de la coopération qui arrive à point nommé pour régler un certain nombre de problème de fin d'année que nous avons toujours l'habitude de connaître à Brazzaville », a renchéri Rodolphe Adada qui a ajouté que, le CFCO attend une dizaine de locomotives qui arrivent l'année prochaine. Mais, il doit veiller à ce que le voyage se passe bien et qu'il revienne en bon état pour pérenniser le partenariat avec EXXARO.

Le nouveau patron du CFCO, Jean-François Coutin, qui venait d'être installé à la tête de la structure la veille, s'est réjoui de la présence du ministre d'Etat, au lancement de ce train. « Ce train est un train d'essai avec notre partenaire EXXARO qui est notre futur client, nous avons des processus d'agrément de ce matériel, de locomotive et des wagons. Nous profitons de ce

train d'essai pour acheminer des denrées alimentaires sur Brazzaville », a-t-il dit.

D'après lui, le CFCO est un mode de transport qui est particulièrement adapté pour les charges lourdes et pour les envois de masse. L'objectif de la société est de mettre en place un système de train bloc c'est à dire, des trains indéformables à charge complète avec une locomotive de seize wagons. « Nous espérons pouvoir disposer rapidement de quatre rames qui feront la navette entre Pointe-Noire et Brazzaville pour acheminer tout type de transport en conteneurs. Nos clients peuvent se réjouir parce qu'au-delà de la charge offerte, nous allons transporter dans les meilleures conditions de sécurité puisque les trains n'auront pas à être manœuvrés dans les gares et puis dans les meilleures conditions de rapidité », a rassuré Jean-François Coutin.

De leur côté les opérateurs économiques ont également salué le lancement du train EXXARO qui leur permet de garantir la qualité du produit à l'arrivée. « Nous sommes très agréablement surpris d'obtenir des locomotives et des wagons neufs et des trains aussi gros pour mettre notre marchandise. Je suis particulièrement heureux de cette initiative que le CFCO a trouvée avec la société EXXARO puisqu'il s'agit d'un partenariat. Nous sommes à 100% dans ce partenariat nous avons la garantie avec du matériel neuf, les conteneurs vont rentrer très vite à Brazzaville et que nous pourrions garantir la qualité du produit à l'arrivée, cela est primordial pour nous », s'est réjoui Jean-Luc Genin.



MOTS FLÉCHÉS N°003

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°003

DES COCOTTES A LA MAISON HUILANT	BATEAU DE GUERRE BEAU AVANT L'HIVER	SIGLE DE LA RÉSISTANCE	MODÈLE RÉDUIT MANIGANCER	ALLONGEMENT EN TENUE D'ÈVE	ENLEVAI	DES ANCIENS AU COMBAT
ON Y DÉPOSE UNE BALLE FLEUVE RUSSE		QUI SE FAIT DU SOUCI PRIÈRE À LA VIERGE			ABRÉVIATION POSTALE FLOTTE	
			ABAT-TRAIT			
COTON CHIRURGICAL	HARPAGON SA NOIX CONTIENT UNE AMANDE			ELLE ARROSE CHARTRES		
		ÉPREUVE D'UN TEST LANGUE DE JADIS			ALLER-RETOUR DROITS DE PASSAGES	
ANCIENNE GROGNE RÉSINE MALODORANTE		CENTRALE SYNDICALE A UN PRIX		GUETTA POÈTE CHILIEN		
	LARD PESANTS					ELLE A TOUT À ROUGIR D'ÊTRE LA DERNIÈRE
BOITEUX BOUGÉ			PRÉSENTOIRS ATTÉNUÉ			
	INDIGNER LEUR PLACE EST DANS LA BOÎTE			GALLIUM SYMBOLISÉ PLACÉE CHEZ UN MAÎTRE		MANIÈRES DE SE CONDUIRE
ARTÈRE ÉROSION			ERRENT MOT D'AUTEUR			
		IL VEND DES CHAPEAUX PETITE HEURE				
ILS FONT TREMBLER DE FROID	TRAVAUX EN COURS ANCIENNE AIDE	ATTACHAS DANS LA TÊTE		AUTON NATUREL RAPPORT DANS LE CERCLE		INDIQUE LA MATIÈRE POUR DÉSIGNER
MILLILITRE GRANDE FACILITÉ		CHIFFRE PREMIER	SECTEUR POSTAL		SUR LA ROSE DES VENTS	
			ÉPUIÉS			

>FACILE

	2		9		6	5	1
			1	2			7
	5	3		8			4
5				6		1	8
3		7			4		9
6	9			3			2
8				1	9	4	
2			3	5			
9	3	6			8	2	

>MOYEN

	6	3	8		9		4	1
					3	8		2
		1			2			
	3		5			4		
4	2						5	9
		7			1		3	
				9			3	
5		8	6					
3	9		2		8	6	1	

>DIFFICILE

						9	3	2
	9				1			7
		2	9				1	
	2		3	6		7	8	
5			4	2				9
8	6		5	9			2	
		8			4	6		
6			8				4	
2	4	1						

MOTS CROISÉS N°003

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Ils font partie des thèmes récurrents. - 2. Apporter son soutien. - 3. Maison de Lorraine. Myriapode. - 4. Dans la matinée. Elle est plus écoutée que le mono. - 5. But du petit lait. Démonstratif. Précise le lieu. - 6. Cousin du lori. Arrose Turin. Monnaie des Balkans. - 7. Fleuve russe. - 8. Sortant des quintes. - 9. Crème anglaise. Suit son maître. Ancien *do*. - 10. Une manche, outre-Manche. Ensemble des titres trouvés dans les kiosques.

>VERTICALEMENT A. Enlèvent tout lorsqu'ils sont universels. - B. Énonce à la suite. Du bois sur des feuilles. - C. En cet endroit. Dans l'après-midi. - D. Cogna contre la jetée. Atome. - E. Comme le cinéma d'antan. Ancien parti politique pour Michel Rocard. - F. Il fut l'objet d'une ruée. Chercher à atteindre les pois. - G. Garder pour soi. Point de suspension. - H. Gouffre du Quercy. Établit une relation. - I. Qui court comme un lapin. Retirés des affaires. - J. Ses jours ne sont pas comptés. Petite fleur jaune des terres en jachère.

MOTS À MOTS N°003

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de trois lettres proposés, composez un troisième mot de six lettres.

- ① **ERS** + **VIA** = **A** | | | | | |
- ② **RAD** + **GIN** = | | **A** | | | |
- ③ **PIC** + **MAT** = | | | | **C** | |

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°002

C	C	E	M	A	O
T	H	O	R	A	X
A	R	I	S	T	O
E	P	I	S	S	E
B	A	S	S	I	N
U	A	L	E	A	R
A	X	I	A	L	R
P	L	E	I	N	I
E	R	S	E	G	O
E	O	S	N	H	R
E	N	F	I	N	C
F	A	V	O	R	I
S	O	C	B	I	P
R	T	T	I	A	N
S	T	O	R	E	R

SUDOKU N°002

2	6	8	7	3	1	9	5	4
4	1	7	6	5	9	8	2	3
3	5	9	8	4	2	6	7	1
8	4	1	5	9	3	7	6	2
7	2	3	1	6	8	5	4	9
5	9	6	4	2	7	3	1	8
6	8	2	3	1	5	4	9	7
9	7	4	2	8	6	1	3	5
1	3	5	9	7	4	2	8	6
6	7	5	9	1	3	8	4	2
8	3	4	6	5	2	9	7	1
1	9	2	8	7	4	5	3	6
9	8	3	5	2	6	7	1	4
4	1	7	3	9	8	6	2	5
5	2	6	7	4	1	3	8	9
3	6	1	2	8	9	4	5	7
7	4	9	1	3	5	2	6	8
2	5	8	4	6	7	1	9	3
8	5	3	2	7	6	9	4	1
4	6	2	3	9	1	8	7	5
9	1	7	4	8	5	3	6	2
6	2	1	7	4	3	5	8	9
7	4	8	1	5	9	2	3	6
5	3	9	8	6	2	4	1	7
3	8	6	5	2	7	1	9	4
2	9	4	6	1	8	7	5	3
1	7	5	9	3	4	6	2	8

MOTS CROISÉS N°002

P	E	T	R	I	S	S	A	G	E
A	T	H	E	N	I	E	N	X	
U	E	M	E	R	G	E	R		
S	T	O	P	P	E	U	S	E	S
E	R	O	T	R	M	E			
S	U	I	T	E	S	B	A	L	
C	R	E	E	A	C	O	N		
A	N	E	N	R	O	U	E	E	
F	E	S	S	E	R	T	N	T	
E	S	T	P	E	S	E	T	A	

MOTS À MOTS N°002

1/ ABEILLE - 2/ DÉDUIRE - 3/ SOUHAIT.

MÉMOIRE

L'ambassadeur allemand préoccupé par le sort de Mbirou

Le monument a été au centre des entretiens que le nouvel ambassadeur d'Allemagne en République du Congo, Thomas Strieder, a eus avec la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béliinda Ayessa, le 12 décembre.

Le monument de Mbirou est érigé sur la rive gauche de la Sangha à 20 kilomètres au sud de Ouesso. Il constitue un pan oublié de l'histoire commune entre le Congo, la France et l'Allemagne.

Mbirou va dans quelques mois parler de lui. Preuve a été donnée par cet entretien que Thomas Strieder a eu avec Béliinda Ayessa au sujet des soldats français morts lors d'une fusillade qui les avait opposés aux soldats allemands. Morts sur le champ de bataille, ils avaient été inhumés dans ce coin du Congo pendant la grande guerre.

Une stèle érigée dans ce village depuis 1915 en mémoire de ces soldats français témoigne de la tragédie. Thomas Strieder qui n'a pas oublié l'histoire. « Quand je suis arrivé ici il y a quelques semaines, on m'a informé qu'aux Dépêches de Brazzaville il y a un article très intéressant que Béliinda Ayessa a écrit en septembre 2004 à l'époque où elle était directrice-rédactrice en chef. Voilà pourquoi nous avons voulu



Béliinda Ayessa recevant le document des mains de l'ambassadeur d'Allemagne

développer un projet que nous réaliserons l'année prochaine lorsque nous commémorerons le centenaire de la première guerre mondiale. Je pense que c'est un aspect très important de notre histoire commune : franco-congolo-allemande. »

Le nouvel ambassadeur d'Allemagne en République du Congo a voulu associer la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, à cet événement

hautement historique. À propos de ce mémorial, l'ambassadeur d'Allemagne au Congo a dit : « C'est très bien que le Congo ait le mémorial qui porte le nom du fondateur de Brazzaville. Il trouve ici, un lieu calme où il complète l'œuvre de sa vie. Je trouve donc très remarquable qu'on ait des relations bien relâchées mais pas compliquées avec son histoire. »

Bruno Okokana

COUPE DE LA CÉMAC

Belle entame de la compétition pour les Diables rouges

Le Congo, tenant du titre, a réussi son entrée dans ce tournoi sous-régional en prenant le dessus sur le Tchad 1-0 lors de sa première sortie.

Les Diables rouges ont entamé la huitième édition de la Coupe de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) sur une bonne note.

L'équipe, détentrice du trophée, a en effet dominé les Saos du Tchad par une courte victoire d'un but à zéro. Offensifs dès le début de la rencontre, les Congolais ont ouvert la marque à la 27e minute grâce à l'attaquant Rudy Guelord Bebbey Ndey, qui a inscrit l'unique but du match. Sur une transversale de Junior Makiesse, le buteur coupait la trajectoire de la tête en prenant le portier tchadien à contre-pied. Le score en est resté là bien que dix minutes plus tard, Nkolo Lorry a manqué d'alourdir le score pour avoir buté devant le gardien des Saos et qu'à la 84e minute, l'attaquant tchadien Alassane n'a pas pu remettre les deux équipes à égalité.

La victoire des Diables rouges, si courte soit-elle, est précieuse pour leur marche vers les demi-finales. D'autant plus que les Congolais sont résolus à remporter cette compétition pour la troisième fois, après leurs succès de 2007 et de 2010. Seulement, il faut attendre que la situation de l'équipe de la République centrafricaine (RCA) au Gabon, pays hôte, soit tirée au clair. Car selon

le calendrier de la compétition, les Diables rouges devraient livrer leur premier match contre la RCA. En raison des troubles sociopolitiques qui secouent le pays, la rencontre a été annulée et les Centrafricains n'ont pas encore rejoint le Gabon.

La RCA n'est pas officiellement déclarée forfait pour autant. Certaines sources indiquent que si les Centrafricains n'effectuent pas le déplacement, le Congo et le Tchad disputeraient un match retour afin de déterminer le premier du groupe B qui rencontrera le deuxième du groupe A en demi-finale et inversement. Une situation qui, d'office, qualifiera les deux équipes en demi-finale. Par contre, la rencontre avec la RCA peut être reprogrammée si l'équipe effectue le déplacement avant que les matchs du deuxième tour ne se disputent.

Là, les Diables rouges seront condamnés à prendre le dessus sur les Centrafricains pour garantir leur qualification en demi-finale de cette compétition. Ce serait là une revanche, puisque les Congolais s'étaient inclinés 2-0 devant les Centrafricains en match de poule lors de la 6e édition de la Coupe de la Cémac, remportée par la RCA à domicile en 2009. Pour l'édition 2013, le souhait est de voir la RCA prendre part à la compétition, voire de la remporter afin de faire un tant soit peu plaisir à la population de ce pays qui connaît des jours difficiles.

Rominique Nerplat Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Dr François-André Silou

Le déracinement est l'expérience métaphysique vécue par des milliers de Brazzavillois expulsés de Léopoldville (Kinshasa) en 1964. En 2014, il y aura cinquante ans qu'eut lieu ce retour forcé au pays de nos compatriotes installés de l'autre côté du fleuve. Chez eux, pensaient-ils.

C'est un kaléidoscope de souvenirs qui me reviennent, notamment celui des femmes et des hommes avec leurs enfants, les yeux hagards, livrés paradoxalement à l'inconnu dans leur propre pays, que certains connaissaient à peine, après une traversée en bateau, brève mais éprouvante. Parmi ces réfugiés, le Dr André-François Silou.

Ce médecin congolais, né le 13 mai 1923 à Kimpala (Boko), d'une formation éclectique dans le domaine de la santé, sans tarder, après les formalités de réinsertion, est nommé dès 1965 médecin-chef du centre médico-chirurgical de l'hôpital général de Braz-

zaville. Il est, au plan national, sur tous les fronts de la lutte contre les endémies et les pandémies. C'est donc fort de cette expérience qu'il intègre l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à partir de 1974. Au Burundi, son premier poste, il est chef du projet de développement des services de santé de base. Puis c'est au tour du Bénin d'accueillir ce médecin chevronné en qualité de représentant de l'OMS dans ce pays. Au Mali, autre pays hôte de François-André Silou, ses activités couvrent un large spectre : la santé, l'eau, la nutrition, dans une zone géographique comprenant le Burkina-Faso, le Niger, la Mauritanie, le Sénégal, le Cap-Vert et la Gambie.

Après une carrière bien remplie, le 31 décembre 1983, François-André Silou est admis à la retraite, ce qui ne l'empêche pas de se livrer à de nombreuses activités pédagogiques à Brazzaville. Mais cette activité est interrompue par la maladie. Le docteur François-André Silou est évacué en

France le 27 mars 1977. Un an après son arrivée en France, il décède brutalement d'un arrêt cardiaque au cours d'une séance d'hémodialyse à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Le souvenir de cet illustre médecin congolais affleure à quelques mois du cinquantième anniversaire de l'expulsion des Brazzavillois de Léopoldville par Moïse Tshombe, alors Premier ministre de la RD-Congo.

La violence extrême et subite avait basculé la vie de nos compatriotes dans l'incertitude. Après l'angoisse du retour, ils ont, heureusement, trouvé leurs marques. Ils se sont réintégrés à un rythme sidérant. En dépit des années qui passent, les stigmates de ce « voyage de retour forcé » sont toujours vivaces dans les mémoires de ceux qui ont vécu les affres de ce brusque élan d'ostracisme. Le caractère surréaliste de cette expulsion a provoqué en son temps l'incompréhension des populations, habituées à vivre en parfaite symbiose, on dirait même en osmose,

de part et d'autre du fleuve Congo.

Dans nos pays volontiers, ou volontairement, amnésiques, ce retour au bercail de nos compatriotes mérite qu'on s'en souvienne. Il a permis de changer le cours de l'histoire de notre pays qui a bénéficié de leurs services. Outre le cas de François-André Silou, leurs faits d'armes sont innombrables. Chez les sportifs, par exemple, on se souvient encore, des années après, des performances de Tandou, gardien de but émérite de la sélection nationale. Dans le domaine musical, sans ce retour au pays, l'orchestre Tembo de Loubelo Delalune n'aurait sans doute pas existé. Tous les secteurs de la vie nationale ont bénéficié de l'apport de nos « réfugiés », comme on les appelait, à cette époque. Edo Ganga, par une extraordinaire prémonition, avait signé dans l'OK Jazz, quelque temps avant cette expulsion, sa célèbre chanson, Na Congo nazali réfugié té. Non sans raison.

Mfumu